

Quel(s) avenir(s) pour les structures agricoles ?

par Madame Marie de Lattre-Gasquet

Direction Générale Déléguée Recherche et Stratégie

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

Madame Catherine Donnars

Délégation à l'expertise scientifique collective, à la prospective et aux études

Institut national de la recherche agronomique (INRA)

169

Monsieur Jacques Marzin

UMR ART-Dév. Montpellier

Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

et Monsieur Laurent Piet

Unité SMART-LERECO, Rennes

Institut national de la recherche agronomique (INRA)

SOMMAIRE DE L'ARTICLE

Introduction

1. Caractériser les structures agricoles à l'échelle mondiale ?

- 1.1. Quelques points de repère
- 1.2. La taille, une approche insatisfaisante
- 1.3. Au-delà de la taille, différentes approches pour des réalités plus diverses

2. Les déterminants des évolutions des structures de production

- 2.1. Les changements dans les facteurs de production
 - 2.1.1. *Accès au foncier : propriété, droits d'usages et modes de faire-valoir*
 - 2.1.2. *Des besoins en capital*
 - 2.1.3. *Travail : rémunération, pénibilité, équité*
 - 2.1.4. *Quelques conséquences sur les politiques de structure*
- 2.2. Des facteurs externes qui influencent les structures
 - 2.2.1. *La démographie et le marché du travail*
 - 2.2.2. *L'urbanisation et les systèmes alimentaires*
 - 2.2.3. *Les politiques publiques*
 - 2.2.4. *La globalisation des marchés*
- 2.3. Conclusion de la deuxième partie de l'article

170

3. Appréhender les transformations en cours et les avenir possibles

- 3.1. Sept processus structurants
 - 3.1.1. *Le processus de segmentation des facteurs de production*
 - 3.1.2. *Le processus de sécurisation des droits*
 - 3.1.3. *Le processus de financiarisation du capital*
 - 3.1.4. *Le processus de substitution du travail par le capital*
 - 3.1.5. *Le processus d'engagement collaboratif*
 - 3.1.6. *Le processus de diversification des sources de revenus*
 - 3.1.7. *Le processus d'éloignement par rapport au consommateur final*
 - 3.1.8. *Des processus aux idéaux-types*
- 3.2. Quelques idéaux-types
 - 3.2.1. *Des situations tendanciennes*
 - 3.2.2. *Des structures emblématiques de ruptures*
 - 3.2.3. *Quelques éléments conclusifs sur les idéaux-types*

Conclusion

Annexe

Des statistiques limitées

Bibliographie

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1

Évolution du nombre et de la surface totale des exploitations agricoles dans 61 pays entre 1990 et 2000

Graphique 1

Répartition de la production brute, de la terre, du capital et du travail agricoles par régions du monde en 2007

Graphique 2

Répartition des 570 millions d'exploitations recensées dans 161 pays, par grandes régions du monde et selon le niveau de revenus des États

Graphique 3

Répartition du nombre total d'exploitations par classes de taille selon les grandes régions du monde

Graphique 4

Répartition des exploitations agricoles et des superficies par classes de superficie dans 84 pays du monde

171

Graphique 5

Caractérisation de quelques idéaux-types selon les sept processus proposés

Carte 1

Surfaces moyennes des exploitations agricoles par pays

INTRODUCTION

L'agriculture mondiale doit assurer la sécurité alimentaire d'une population croissante dans certaines régions du monde et vieillissante dans d'autres, de plus en plus urbanisée et dont les modes de consommation évoluent. Elle est aussi confrontée à des tensions sur les usages des terres, entre les demandes alimentaires, énergétiques, en matières premières pour l'industrie et en services environnementaux. La durabilité de ses modes de production est mise en cause. Elle contribue, avec d'autres acteurs, à l'aménagement du territoire, ce qui peut donner lieu à des conflits de propriété et d'usages. Enfin, alors qu'elle a longtemps été considérée comme la pourvoyeuse de main-d'œuvre pour les autres secteurs d'activité, la question de l'emploi devient aujourd'hui un enjeu dans la réflexion sur ses structures et ses modes de production.

C'est dans ce contexte qu'en 2013, le *Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement* (CIRAD) et l'*Institut national de la recherche agronomique* (INRA) ont lancé l'exercice de prospective *Agrimonde – Terra*¹ qui réfléchit aux évolutions possibles des usages des terres et à leurs conséquences sur la sécurité alimentaire en 2050. Avant d'imaginer, avec des acteurs de terrain, des scénarios sur les usages des terres et la sécurité alimentaire à l'échelle de régions du monde et à l'échelle globale, *Agrimonde – Terra* a jugé utile de s'interroger sur les dynamiques de l'élevage, des systèmes de culture, des relations urbain – rural et des structures de production². Le présent article porte sur ce dernier point³.

1. www.agrimonde.org

2. Ce terme regroupe de nombreuses combinaisons entre travail (hommes), terre et moyens de production qui ont pour vocation la production agricole et adoptent des formes juridiques dans certains pays, et existent sans cependant avoir de forme juridique formelle dans d'autres pays. Dans les travaux d'*Agrimonde – Terra*, nous avons préféré le terme « structure » à celui d'« exploitation » qui est bien défini en France ou au Québec mais a moins de sens dans le reste du monde. Nous utiliserons cependant indifféremment les deux termes dans cet article.

3. L'équipe *Agrimonde – Terra* remercie les participants et contributeurs à l'atelier sur les structures qui s'est tenu les 19 juin et 7 novembre 2013 dont le présent article constitue l'un des résultats. Outre les quatre auteurs il s'agit d'Agnès Anderson Djürfeldt, Lubica Bartova, Perrine Burnod, Martine François, Pierre Gassel, Philipp Heinrigs, Éric Lambin, Frédéric Landy, Bruno Losch, William Masters, Michel Merlet, Jan Douwe van der Ploeg, François Purseigle, Miroslava Rajcaniova, Adrian Rodriguès, Marie-Hélène Schwoob, Harris Selod, et Dimitri Skuras, ainsi que Chantal Le Mouél, Olivier Mora et Olivier Réchauchère de l'équipe *Agrimonde – Terra*.

Les structures de production évoluent en permanence pour s'adapter à un environnement naturel, technique, économique et social changeant. Chaque structure agricole possède, à un moment donné, des caractéristiques découlant d'un projet avec des dotations en ressources, des conditions familiales, sociales et techniques, des aspects juridiques et commerciaux. Des décisions y sont prises quotidiennement afin de répondre le mieux possible aux objectifs économiques et patrimoniaux, utiliser les ressources disponibles, faire face aux risques, aux demandes du marché, aux réglementations et aux incitations publiques, définir les intrants ou les techniques agricoles, etc. Par ailleurs, leurs activités sont souvent imbriquées avec celles d'autres secteurs (tourisme, environnement, etc.). Ce sont donc des systèmes complexes qui peuvent être analysés à partir de différents points de vue. Aussi, quelle que soit l'échelle géographique d'analyse (le village, le territoire, la région ou l'ensemble du pays), on constate une coexistence dynamique de structures résultant de rapports de force ou de complémentarités avec les autres.

Partant des informations régulièrement produites à l'échelle internationale, l'article :

- commence, dans la première partie, par pointer la focalisation sur la taille des structures de production dans les statistiques mondiales. Pourtant, la superficie cultivée n'est que l'un des facteurs de production mobilisés par les producteurs agricoles, individuels, familiaux ou rassemblés dans des collectifs. Le travail et le capital mobilisé la complètent et permettent d'élaborer de multiples combinaisons, qui ne peuvent être décrites de manière simple et satisfaisante à partir du seul critère de taille.
- La deuxième partie précise la multiplicité des stratégies des producteurs, afin de valoriser les facteurs de production dont ils disposent. En effet, ce sont des producteurs qui créent de la valeur, génèrent des revenus et des emplois, contractualisent avec le secteur agro-alimentaire, la distribution ou les consommateurs, produisent des services environnementaux en mettant en valeur des territoires ruraux. On montre ainsi, à la fois, comment des facteurs comme la démographie, le marché du travail, la globalisation ou les politiques publiques

influencent ces producteurs et comment ces structures de production répondent aux signaux de leur environnement social, économique, politique et environnemental.

- Enfin, dans la troisième partie, l'article analyse sept processus qui influencent particulièrement l'évolution des structures de production et présente des formes emblématiques de structures qui pourraient jouer à l'avenir un rôle important : soit parce qu'elles représentent une évolution tendancielle des formes majoritaires actuelles, soit parce qu'elles sont, au contraire, en rupture.

1. CARACTÉRISER LES STRUCTURES AGRICOLES À L'ÉCHELLE MONDIALE ?

Le débat public comme la production statistique tendent à réduire les enjeux de l'évolution des structures à celui de l'évolution de leur taille – le plus souvent mesurée en termes d'hectares cultivés – dans les comparaisons internationales. Même si cette approche fournit effectivement des points de repère, la réalité est bien plus diverse et complexe.

1.1. Quelques points de repère

Malgré des limites, reconnues par l'institution elle-même⁴, les données concernant le secteur agricole produites par l'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) permettent de construire quelques points de repère sur l'état des structures agricoles mondiales.

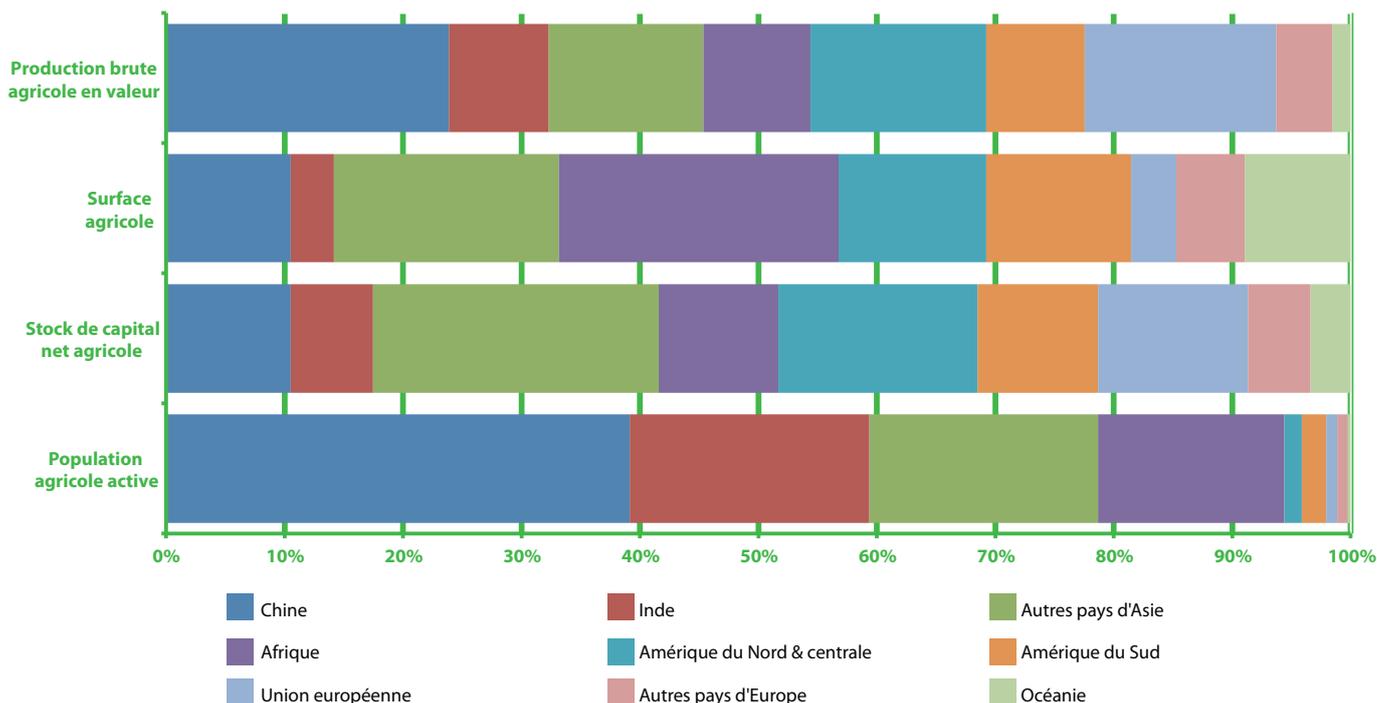
En premier lieu, la base FAOSTAT⁵ permet d'explorer la répartition, dans le monde, de la production agricole et des trois grands facteurs de production : la terre, le capital et le travail. Le *Graphique 1* décrit ainsi la situation qui prévalait en 2007, soit l'année la plus récente pour laquelle les données concernant le stock de capital sont disponibles. Quatre constats majeurs se dégagent :

- Si le bloc asiatique (Chine, Inde et reste de l'Asie) représente près de 80 % de la main-

4. Cf. Annexe en fin de cet article.

5. <http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/F>

GRAPHIQUE 1
Répartition de la production brute, de la terre, du capital et du travail agricoles par régions du monde en 2007



Dans la base de données FAOSTAT, la production brute est exprimée au prix de base, en dollars courants (total réparti de 2 512 milliards de dollars), la surface agricole est en hectares (total réparti de 4 902 millions d'hectares), le stock de capital net en dollars constants 2005 (total réparti de 5 133 milliards de dollars) et la population active en nombre.

174

d'œuvre agricole mondiale, il ne représente « que » 45 % de la valeur produite, 40 % du stock de capital et le tiers de la surface.

- L'Afrique se démarque par une surface et une main-d'œuvre abondante, mais un stock de capital et une valeur produite comparativement faibles.
- Seulement 5 % de la main-d'œuvre correspondant à l'ensemble Amérique du Nord et Centrale, Caraïbes, Europe et Océanie dégagent un peu plus de 45 % de la valeur produite et concentrent près de la moitié du capital sur 40 % de la superficie.
- Hormis au sein de l'Asie où la Chine représente un peu plus de la moitié de la valeur produite pour seulement le quart du stock de capital, la répartition de la valeur produite suit, à peu près, celle du stock de capital.

Mais cette répartition géographique des facteurs de production ne dit rien sur celle des

structures de production elles-mêmes, c'est-à-dire de la distribution de ces facteurs au sein des exploitations. Pour ce faire, il faut compiler les statistiques des différents rapports nationaux du programme de Recensement mondial de l'agriculture ou WCA pour *World Census of Agriculture* ⁶. Le *Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)* ⁷ a ainsi commencé à exploiter les données les plus récentes, diffusées dans le cadre du WCA 2010 qui couvre la période 2006 – 2015, même si celui-ci n'est pas achevé. De son côté, la FAO vient seulement de valoriser les données du WCA 2000, couvrant la période 1996 – 2005 ⁸. De plus, dans un document de travail encore plus récent ⁹, elle a compilé des données des six campagnes

du WCA : même s'il retient systématiquement l'information la plus récente pour les 167 pays analysés, le rapport agrège des données datant aussi bien de 1970 (pour de nombreux pays africains, voire 1960 pour le Nigeria) que des années deux mille, voire 2010 pour les plus récentes.

Réaliser un « état des lieux » en compressant, en quelque sorte, près de cinquante ans de données se révèle un exercice méthodologiquement périlleux, donc à considérer avec précaution. Nonobstant, certains experts ¹⁰ avancent le chiffre de 570 millions d'exploitations sur la planète dont, comme pour la main-d'œuvre, plus des trois quarts situés en Asie (*Graphique 2*).

Sur les deux dernières campagnes du WCA, la FAO ¹¹ dénombre une augmentation

6. <http://www.fao.org/economic/ess/wca/fr/>

7. Bélières *et al.*, 2013.

8. FAO, 2013a.

9. Lowder *et al.*, 2014.

10. Lowder *et al.*, 2014.

11. 2013a.

GRAPHIQUE 2

Répartition des 570 millions d'exploitations recensées dans 161 pays, par grandes régions du monde et selon le niveau de revenus des États

La France, comme la plupart des pays membres de l'OCDE (hormis le Mexique et la Turquie) sont classés dans la catégorie des « pays à hauts revenus ». Certains États-membres de l'Union européenne comme la Roumanie et la Bulgarie figurent, eux, dans le groupe « Europe et Asie centrale ».

(Source : Lowder et al., 2014 ; figure 1, p. 5)

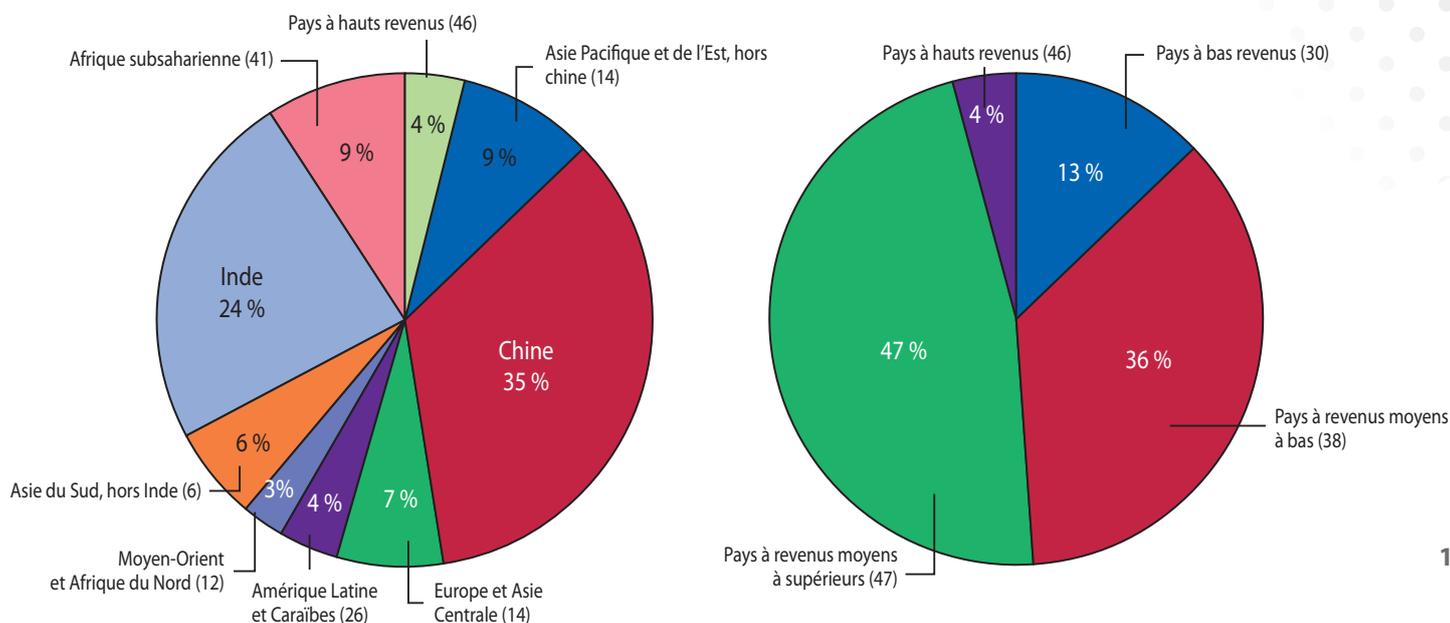


TABLEAU 1

Évolution du nombre et de la surface totale des exploitations agricoles dans soixante-et-un pays entre 1990 et 2000

	WCA 1990		WCA 2000	
	Exploitations (en million)	Surfaces (en million d'hectares)	Exploitations (en million)	Surfaces (en million d'hectares)
Afrique	14	23	21	31
Amérique du Nord & centrale	3	462	3	450
Amérique du Sud	8	605	7	593
Asie	168	289	190	287
Europe	14	206	11	182
Océanie	0,2	484	0,2	472

Source : Faostat (2013a ; Tableau 7, p. 18)

du nombre d'exploitations en Afrique (sur un échantillon toutefois limité de pays) et en Asie, alors que ce nombre diminue en Europe, en Amérique du Sud, en Amérique du Nord et centrale et en Océanie (Tableau 1)¹². Dans le même temps, la surface agricole totale diminue partout, sauf en Afrique. De ce fait – contrairement à ce qui se passe en France et dans la plupart des pays développés – la FAO constate une diminution de la surface moyenne des exploitations à l'échelle globale depuis les années cinquante et ce, principalement, en raison du poids de l'Asie. Selon l'étude :

- La surface moyenne des exploitations asiatiques aurait diminué de plus de 12 % entre 1990 et 2000, passant de 1,72 hectare à 1,51 hectare.
- En France, sur la même période, cette surface a progressé de près de 50 %, passant de 28 ha en 1988 à 42 ha en 2000, soit +3,4 % par an¹³.

L'analyse de la répartition de ces exploitations par classes de taille, toujours mesurée en hectares, montre une très forte prédominance des « petites »¹⁴ structures (Graphique 3). Près de 95 % des exploitations mondiales exploiteraient moins de 5 hectares, plus de 80 % moins de 2 ha et plus de 70 % moins de 1 ha¹⁵. La situation est cependant hétérogène selon les régions : les structures de plus de 100 ha représentent plus de 35 % de l'ensemble des exploitations en Océanie, plus de 25 % en Amérique du Nord et centrale et plus de 15 % en Amérique du Sud. En France, les chiffres du dernier recensement agricole montrent qu'en 2010, 60 % des exploitations occupaient moins de 50 ha, 20 % de 50 à 100 ha et 20 % plus de 100 ha. La Carte 1 confirme que la majorité des « grandes »¹⁶ exploitations sont situées dans les pays développés et les pays émergents d'Amérique latine, alors

que la majorité des « petites » se trouve en Chine, en Inde et dans les pays en développement.

Il résulte de cette inégale répartition des exploitations selon leur surface que, pour les 84 pays considérés par le CIRAD, près de 75 % des exploitations utilisent à peine 10 % des terres et que, « [à] l'opposé, 0,1 % des exploitations cumulent près du tiers de la superficie »¹⁷ (Graphique 4).

1.2. La taille, une approche insatisfaisante

Caractériser une exploitation par sa taille consiste en réalité à vouloir mesurer son potentiel de production. Mais cette « taille » peut être définie relativement à différents critères, sans qu'aucun ne soit totalement satisfaisant du point de vue des comparaisons intersectorielles et / ou internationales. Comme nous l'avons vu, l'approche la plus répandue à l'échelle internationale – en raison des statistiques disponibles – retient la surface cultivée comme critère de définition de la taille. Celle-ci peut certes être considé-

12. La stabilité du nombre d'exploitations constatée, d'après la figure 3, en Amérique du Nord et Centrale et en Océanie provient essentiellement des arrondis adoptés dans ce tableau.

13. Données des recensements de l'agriculture.

14. Les guillemets signifient qu'il s'agit là d'un qualificatif à considérer de façon relative : une exploitation de 5 hectares peut, dans certains pays, être « grande », voire « très grande » au regard de la moyenne nationale (cf. Partie 2 de l'article).

15. Bélières et al. (2013).

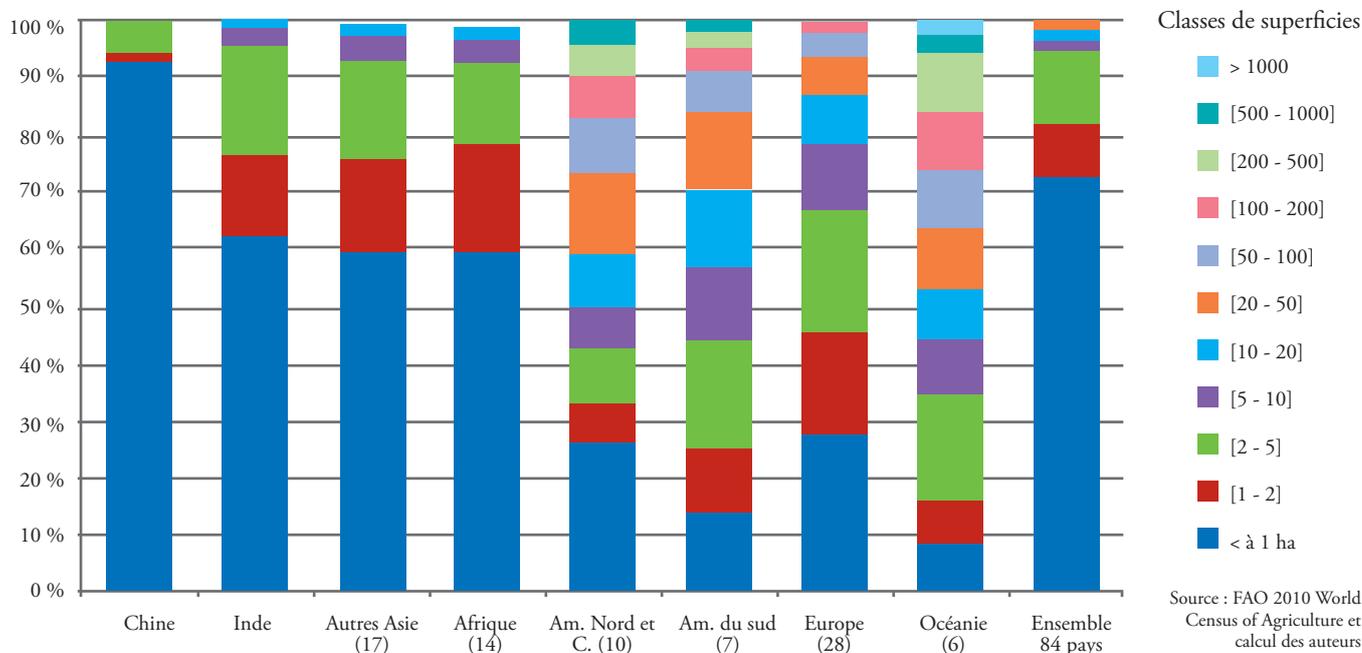
16. Il s'agit là aussi d'une notion relative (cf. note 14).

17. Bélières et al., 2013, p. vii.

GRAPHIQUE 3

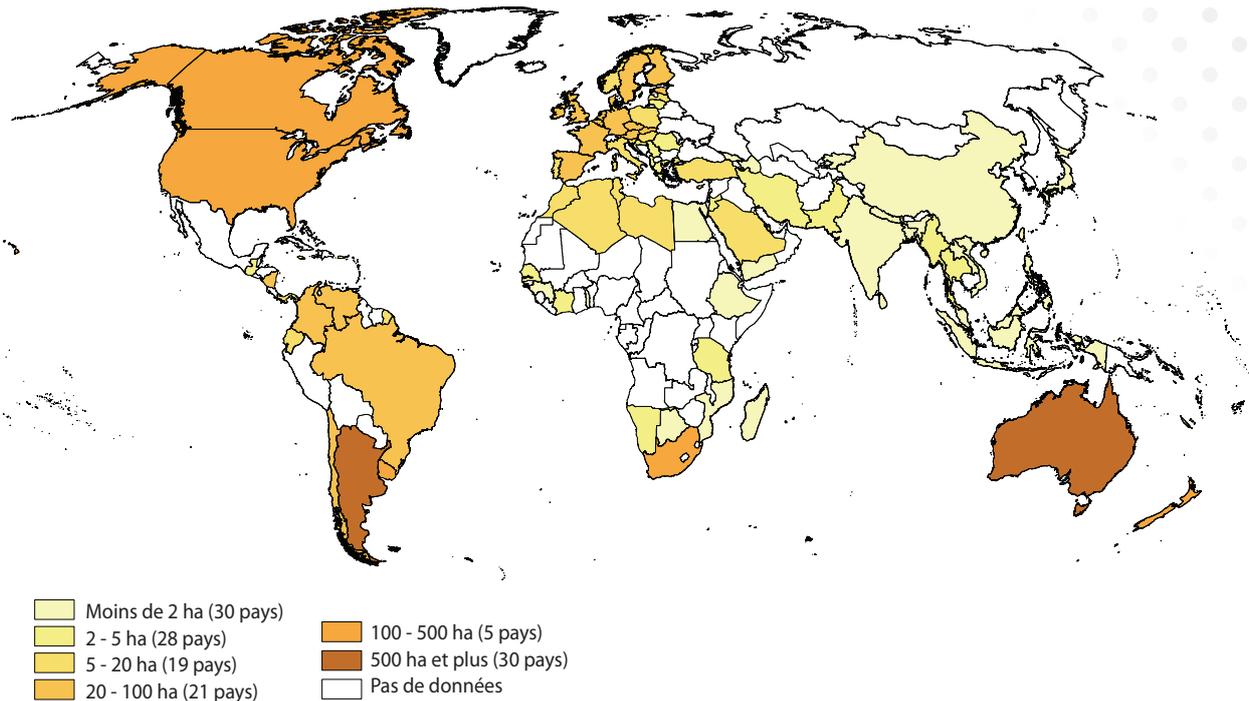
Répartition du nombre total d'exploitations par classes de taille selon les grandes régions du monde

Source : Bélières et al. (2013 a ; figure 4, p.37)

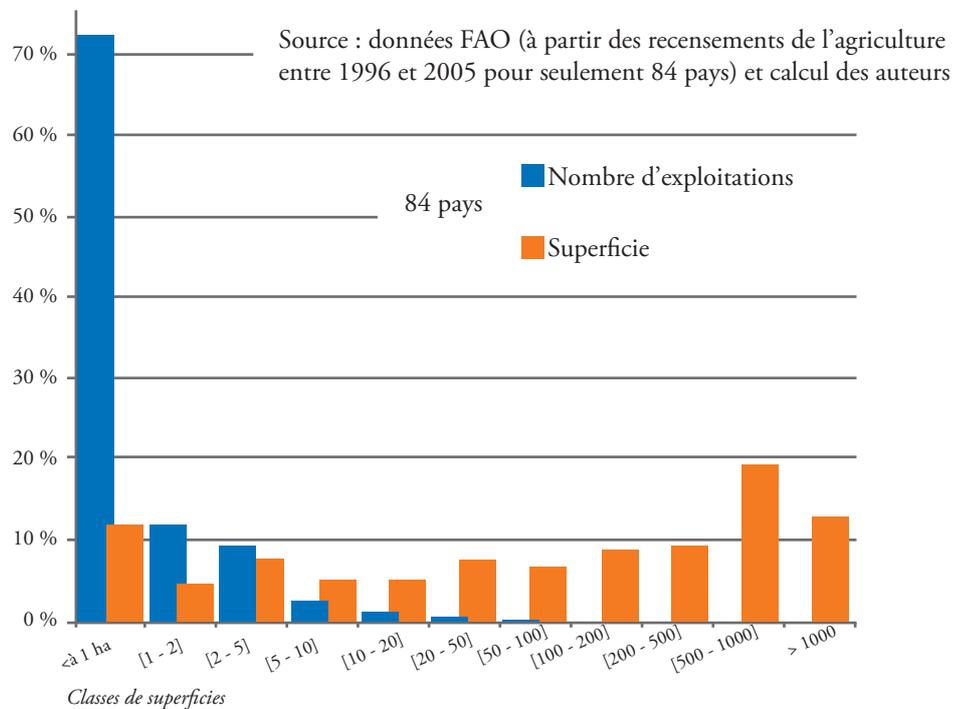


Source : FAO 2010 World Census of Agriculture et calcul des auteurs

CARTE 1
Surfaces moyennes des exploitations agricoles par pays
 (Source : FAO ; 2013 ; carte 3, page 20)



GRAPHIQUE 4
Répartition des exploitations agricoles et des superficies par classes de superficie dans 84 pays du monde
 (Source : Bélières et al. ; 2013 ; figure II, p. VI)



rée comme un indicateur central puisqu'elle représente un facteur de production essentiel, la terre, une ressource rare, immobile et difficilement renouvelable. Cependant, selon le type de production ou de système de production, la taille mesurée en hectares n'offre qu'une mesure approximative du vrai potentiel de production. À titre d'exemple, la Banque mondiale, comme beaucoup d'organismes internationaux, utilise le seuil de 2 hectares pour définir la « *petite agriculture* »¹⁸. Or :

- En France, le recensement de 2010 montre que les 178 000 « *petites* »¹⁹ exploitations couvrent une surface agricole utile moyenne de 10 ha²⁰. Réciproquement, environ 10 000 exploitations « *moyennes et grandes* »²¹, essentiellement maraîchères, viticoles ou hors-sol, cultivent moins de 2 ha²².
- De même, 80 % des exploitations agricoles vietnamiennes cultivent moins d'un demi-hectare et 50 % moins de 0,2 hectare. Pourtant cela n'a pas empêché le pays d'être, en 2010, sixième producteur et deuxième exportateur mondial de riz.

178

On voit ainsi qu'une définition de la taille basée sur la surface tend à sous-estimer le potentiel de production des « *petites* » exploitations intensives et, réciproquement, à surestimer celui des « *grandes* » exploitations extensives. De surcroît, une telle mesure n'est pas adaptée lorsque la terre est détenue ou exploitée conjointement par plusieurs familles ou groupes, comme dans le cas des communs²³.

Mesurer la taille relativement aux autres facteurs « *physiques* » de production, comme la main-d'œuvre ou le capital, soulève des difficultés du même type puisque ces mesures alternatives restent, elles aussi, largement contingentes au type de production ou de système considéré : le maraîchage aura tendance à être plus « *grand* » en termes de quantité d'emplois mobilisés que la production céréalière, alors qu'une approche par le

cheptel ne s'appliquera qu'au secteur de l'élevage. Recourir à une approche économique de la taille peut sembler une solution... qui se heurte en réalité à de nouvelles difficultés. Il faudrait tout d'abord définir l'indicateur économique le plus pertinent et qu'il existe un consensus, stable dans le temps, sur sa définition et son enregistrement comptables. Suite au découplage des aides directes résultant de la réforme de la Politique agricole commune (PAC) de 2003, l'Union européenne a ainsi abandonné une approche fondée sur la marge brute au profit d'une mesure fondée sur la production brute²⁴. Autrement dit, elle a rejoint l'approche utilisée de longue date au Canada ou aux États-Unis, qui privilégie une entrée par le chiffre d'affaires sans tenir compte des coûts. Mais, même dans ce cas, les définitions et concepts sont différents et évoluent. Les États-Unis ont, par exemple, modifié leur critère en 2013, passant d'une mesure des « *gross farm sales* » à celle du « *gross cash farm income* », les deux indicateurs se différenciant par la prise en compte ou non de certains types de ventes et de revenus²⁵. De son côté et contrairement aux approches nord-américaines qui utilisent des indicateurs « *à prix courants* », l'Union européenne continue de recourir à des mesures « *standard* » : elle utilise des coefficients harmonisés et fixes pour pondérer les quantités physiques, ce qui permet de s'affranchir d'une variation interannuelle de la « *taille* » qui ne serait liée qu'à un effet de variation des prix. De surcroît, même s'il existait un consensus concernant le critère économique à adopter, il ne serait pas pleinement pertinent à des fins de comparaison internationale car :

- d'une part, une grande majorité des agricultures mondiales sont peu ou pas insérées dans les marchés et échapperaient donc à toute caractérisation²⁶
- d'autre part, la dimension multifonctionnelle non-marchande de la production agricole ne pourrait être prise en compte par cette voie²⁷.

Dans ces conditions, une caractérisation des structures agricoles basée sur un critère strictement quantitatif de taille apparaît largement insatisfaisante. Des éléments plus qualitatifs, relevant d'autres dimensions que la taille, doivent être pris en compte pour représenter la diversité et la complexité des situations rencontrées à l'échelle mondiale.

1.3. Au-delà de la taille, différentes approches pour des réalités plus diverses

D'autres approches que la taille existent pour analyser les structures agricoles à l'échelle internationale. Elles renvoient à des grilles d'analyse distinctes et différenciables en trois grands groupes :

- Dans le premier groupe, les représentations sont essentiellement basées sur le travail, en particulier la main-d'œuvre familiale. Des chercheurs²⁸ proposent une classification basée sur deux critères : le type de main d'œuvre employée (en fonction de la proportion de travailleurs familiaux) et le contrôle du capital d'exploitation (familial ou capitaliste). Il en résulte trois idéaux-types : « *l'agriculture familiale* », « *l'agriculture patronale* » et « *l'agriculture de firme* ». D'autres catégorisations renvoient au pourcentage de temps consacré à l'agriculture (pluri-activité, agriculteurs à temps partiel).
- Le second groupe d'approches caractérise les structures agricoles selon la stratégie des exploitants. Des experts²⁹ considèrent, par exemple, que l'agriculture paysanne caractérisée par une stratégie de recherche d'autonomie du système de production et d'implication dans l'économie territoriale locale intègre la catégorie de l'agriculture familiale. Ils considèrent aussi que « *l'entreprise agricole* » type peut constituer une sous-catégorie de l'agriculture familiale comme de l'agriculture d'entreprise, lorsque les immobilisations corporelles et incorporelles croissent notablement. Ils complètent leur représentation des structures par un troisième type, « *l'agriculture de subsistance* » ou « *agriculture reléguée* »,

18. World Bank, 2003.

19. Définition du Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture.

20. Agreste, 2011.

21. Toujours au sens du SSP.

22. Données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) de 2007

23. Schwoob, 2012.

24. <http://agreste.agriculture.gouv.fr/definitions/otex-pbs/>

25. <http://www.ers.usda.gov/topics/farm-economy/farm-structure-and-organization/background-on-farm-structure.aspx>

26. Losch, 2012.

27. Vatn, 2002 ; OCDE, 2005.

28. Bélières et ses collègues, 2013.

29. Par exemple, Hervieu et Purseigle, 2009.

qui renvoie à des structures moins intégrées aux marchés.

- Le troisième groupe classe les structures en fonction de leur statut juridique ou du type d'organisation de la production. Sont ainsi, par exemple, distinguées les formes individuelle ou sociétaire et, parmi celles-ci, les formes sociétaires familiales ou anonymes uni-personnelles. Ce groupe représente donc les structures en fonction d'un critère principal : le mode d'organisation légale du capital.

La première difficulté inhérente à ces approches typologiques des structures réside dans le fait que chacune est conduite relativement à un objectif analytique sous-jacent précis. Il y aura donc autant de typologies que d'auteurs et / ou de problématiques et cela conduit à ce qu'un même vocable corresponde souvent à des concepts différents, ce qui rend son utilisation concrète problématique : la notion d'« *agriculture familiale* » en offre un exemple emblématique.³⁰ De surcroît, de telles typologies :

- soit fournissent une description statique des structures en place
- soit, lorsqu'elles contiennent (même implicitement) une dimension dynamique³¹, ne renseignent pas - ou pas directement - sur les déterminants des évolutions qu'elles souhaitent représenter.

Bien que plus riches qu'une simple entrée par la taille, ces approches typologiques constituent donc, elles aussi, des outils limités lorsqu'il s'agit d'appréhender les futurs possibles des structures agricoles mondiales sur le temps long.

2. LES DÉTERMINANTS DES ÉVOLUTIONS DES STRUCTURES DE PRODUCTION

Passer en revue les différentes approches d'analyse des structures prouve que ces der-

nières relèvent de l'articulation – parfois conflictuelle – de deux dynamiques :

- Celle d'un ménage ou d'un groupe social qui mobilise les ressources à sa disposition pour assouvir des besoins et réaliser des objectifs
- Celle de l'environnement de ce ménage ou de ce groupe, qui organise à la fois la régulation de l'accès à ces ressources et le lien avec le consommateur des biens ou services produits.

Les deux sections suivantes de l'article approfondissent chacune de ces deux dynamiques.

2.1. Les changements dans les facteurs de production

Dans un mode de fonctionnement des sociétés où les besoins relèvent de plus en plus d'une organisation de marché et où la pauvreté touche de nombreux agriculteurs, la croissance des revenus agricoles devient centrale. Pour améliorer ces derniers, les producteurs peuvent choisir entre quatre types de stratégies qui impactent leurs structures de production :

- Intensifier l'usage des terres à leur disposition par des consommations intermédiaires et une augmentation du travail. C'est la base de la révolution verte qui, en Inde et en Asie du Sud-Est, a permis de passer à deux ou trois récoltes par an. Cette intensification butte clairement sur l'ampleur négative de ses conséquences environnementales.
- Augmenter la productivité du travail grâce à des machines. Le recours à la traction attelée et / ou à la motorisation permet à chaque actif de mettre en valeur une surface plus grande. Cette stratégie butte sur les externalités négatives qui en découlent sur le marché de l'emploi.
- Améliorer la mise en marché des produits ou des services grâce à une diversification des revenus agricoles et non-agricoles ou par un raccourcissement de la chaîne de mise en marché. Les limites de cette stratégie concernent le pouvoir d'achat et l'intérêt des consommateurs à dédier une part supérieure de leurs revenus à leur alimentation, ainsi que la capacité de l'agriculture locale à fournir les produits ou services attendus par les consommateurs.

- Diminuer les consommations intermédiaires, tout en développant de nouvelles formes d'accès au foncier et en partageant la force de travail, ce qui permet d'améliorer la durabilité de la structure.

Ces différentes stratégies supposent des combinaisons différentes des facteurs de production terre, capital et travail.

2.1.1. Accès au foncier : propriété, droits d'usages et modes de faire-valoir

Pour les ménages ou les groupes sociaux agricoles, accéder à la ressource foncière est crucial. Les sociétés humaines ont inventé de multiples formes pour en réguler l'accès. Entre l'agriculture itinérante d'un groupe nomade et la mise en valeur d'une propriété individuelle clôturée, il existe d'innombrables formes intermédiaires. Elles mobilisent les coordinations de marché, étatiques et / ou coutumières. Toutes ces formes résultent de contraintes physiques (le rapport entre le potentiel de production et la densité de population, le maintien de la fertilité des sols), de rapports de forces sociaux et politiques (notamment la division du travail au sein de la société³²) et d'histoires culturelles variées orientant le rapport de l'Homme au territoire et à la nature³³.

a) Régimes fonciers : accès à la terre

Dans une vision « *agrarienne* », nos représentations privilégient communément le « *propriétaire exploitant* » possédant l'ensemble des ressources qu'il mobilise dans le processus de production. Pourtant, de nombreuses autres configurations existent.

Durant la seconde moitié du vingtième siècle, les organisations internationales ont encouragé la propriété individuelle dans un certain nombre de pays en développement où la propriété des terres était collective ou étatique et des droits d'usages, plus ou moins individualisés, accordés. Le fait de disposer de titres de propriété privée était censé sécuriser les acteurs, leur donner accès au crédit en utilisant le titre comme garantie et, donc, induire des investissements, des gains de productivité et un accroissement de la

30. Comme le note Davidova (2014, p. 5) dans le cas européen « *family farming is an umbrella concept which incorporates farms of many different types and sizes* ». Cela est également vrai dans d'autres contextes, comme l'illustre la diversité des définitions adoptées par la FAO (FAO, 2013b), le département américain à l'agriculture (Hoppe et MacDonald, 2013) ou au sein des pays du MERCOSUR (Marquez et Ramos, 2012).

31. Comme par exemple chez Hervieu et Purseigle (2009).

32. Mazoyer et Roudart, 1997.

33. Mendras, 1976 ; Descola, 2005.

richesse nationale ³⁴. Mais les déterminants de l'investissement sont complexes. Les informations sur les transactions foncières étant souvent difficilement accessibles ³⁵ et les acheteurs mis en concurrence mobilisant des capitaux financiers et sociaux inégaux, les marchés fonciers peinent à garantir l'équité entre les acteurs et limitent les capacités de contrôle local dont peuvent faire preuve les droits coutumiers. Le phénomène d'acquisitions à grande échelle de terres agricoles ou de droits d'usages (hors propriété) sur les terres agricoles a été favorisé par ces marchés nouveaux et peu efficaces ³⁶.

De fait, le droit de propriété contient le droit d'usage, ce dernier pouvant être temporairement confié à quelqu'un offrant plus ou moins de stabilité au propriétaire. Une même structure peut être propriétaire et bénéficier de mises à disposition et changer de mode d'accès à la terre durant son cycle de vie. Lorsqu'il n'existe pas de propriété, des modalités particulières d'attribution et de transmission de droits d'exploiter existent. Cette diversité des droits d'usages du foncier à travers le monde a incité la FAO à développer la notion de « *faisceau de droits* » ³⁷.

Enfin, on observe dans les réglementations foncières une convergence entre les régimes fonciers basés principalement sur le faire-valoir direct et sur les mises à disposition. Dans les régimes fonciers où les exploitants ont principalement des droits d'usages, le pas-de-temps de ce droit s'allonge pour faciliter les investissements et permettre d'intégrer aussi des conditionnalités sociales ou environnementales (cf., par exemple, le bail environnemental en France).

b) *La séparation du capital foncier et du travail*

Dans certaines régions – en particulier en Europe de l'Ouest – l'évolution des régimes fonciers se traduit par la séparation du capital foncier et du travail en agriculture ³⁸, qui est l'une des formes de la segmentation progressive des facteurs de production. Celle-ci s'explique par des raisons historiques diverses :

féodalité ³⁹, révolution industrielle, spécialisation productive et économies d'échelle, etc. Cette séparation entre capital et travail a créé la possibilité d'une rente foncière grâce au paiement d'une redevance en numéraire ou en nature. L'accumulation abusive qui en a parfois découlé a d'ailleurs suscité des mouvements sociaux et politiques plus ou moins radicaux de redistribution foncière (réformes agraires socialistes ou post-coloniales).

Selon les histoires agraires des pays, il en résulte de multiples formes de contrats organisant les modes de faire-valoir directs ou indirects : contrat verbal, fermage, métayage, ... Ces règles mettent à disposition le foncier de manière permanente (propriété) ou plus moins temporaire (du contrat saisonnier aux baux de carrière ou emphytéotiques ⁴⁰).

Dans les pays développés, les abus de la rente foncière ont parfois été limités par une régulation stricte des contrats agraires et du marché foncier ⁴¹. Ailleurs, les rapports de force politiques entre propriétaires fonciers et producteurs permettent souvent de maintenir le statu quo. Ceci explique que les modes de faire-valoir indirects, plus ou moins encadrés, sont les plus fréquents dans le monde. L'achat de foncier a longtemps été considéré par les agriculteurs comme la sécurisation optimale de leur activité, mais la déconnexion progressive du capital professionnel et du patrimoine familial provoque le développement de formes sociétaires.

D'autre part, les réglementations peuvent imposer des contraintes quant à l'agrandissement des structures, au respect de servitudes d'aménagement, de maintien d'un état sanitaire et environnemental, etc. Les politiques (agricoles, alimentaires, sociales, ...) peuvent également intégrer des services ou la multifonctionnalité de l'agriculture et conditionner les usages productifs du sol ⁴², quel que soit le mode d'accès à la terre.

De ce rapide aperçu des enjeux de l'accès au foncier pour les agriculteurs, trois idées doivent être retenues :

- Plus que la nature du statut donnant accès à la terre, c'est la sécurisation foncière des

structures agricoles qui semble importante. Elle seule permet l'intégration du temps long dans les stratégies des producteurs, aussi bien pour la réalisation d'investissements que pour la préservation de la ressource naturelle qu'est le sol.

- L'absence de marché foncier sur la terre les locations ou les parts des sociétés d'exploitations agricoles, peut bloquer l'adaptation des structures de production. À l'inverse, son développement peut générer des spéculations importantes ou des rentes inacceptables au regard de la rémunération des producteurs agricoles et cela peut constituer l'une des justifications à l'intervention publique visant à réguler ce marché.
- Enfin, la grande diversité des situations foncières suggère la nécessité d'une créativité institutionnelle des régimes fonciers autour d'un « *faisceau de droits* » plutôt que de l'application normative de réformes promouvant la propriété individuelle et le faire-valoir direct qui ont longtemps été la boussole des réformes foncières dans les pays du Sud.

2.1.2. Des besoins en capital

À l'échelle planétaire, la diversité des structures se traduit aussi par une énorme différence dans la mobilisation de capital nécessaire au processus productif. Elle repose sur des différences de stratégies et de finalités des producteurs, ainsi que sur le degré de substitution du travail par du capital.

a) *Les finalités des ménages agricoles*

Les différentes formes d'agriculture se caractérisent par un mix de facteurs de production (foncier, cheptel, équipement et trésorerie, semences et intrants, etc.) mobilisés pour des finalités pouvant être très différentes. Historiquement, les sociétés agraires limitaient l'accumulation individuelle à la nécessité de sécuriser la transmission inter-générationnelle ou d'affirmer une position sociale. Dans son livre *L'Organisation de l'économie paysanne* publié en 1923, l'économiste russe Alexandre Tchayanov a montré que l'objectif n'était pas la maximisation du revenu, mais celui de la satisfaction de besoins limités. De nombreux agriculteurs privilégient encore aujourd'hui la qualité de vie ou des relations sociales au sein de leur territoire à

34. Lavigne Delville, 2011.

35. Burnod et Tonneau, 2013.

36. Cotula *et al.*, 2009 ; World Bank, 2010 ; Anseu *et al.*, 2012.

37. FAO, 2003.

38. Grataloup, 2007.

39. Moore, 1966.

40. Lavigne Delville et Hochet, 2005.

41. Courleux, 2011.

42. Van der Ploeg, 2008.

une maximisation des profits. Toutefois, la lutte pour la survie de nombreux agriculteurs pauvres et la monétarisation des modes de vie des agriculteurs les obligent à mobiliser de plus en plus de capital pour améliorer la productivité de leur travail. Ils peuvent être marginalisés s'ils n'y parviennent pas.

b) L'accès aux ressources financières

Lorsque l'outillage est manuel, le capital ne constitue pas un frein à l'entrée dans l'agriculture⁴³. Cela reste une caractéristique de l'agriculture dans une majorité d'endroits, spécialement sur les fronts pionniers où la pratique de défriche – brûlis ne nécessite pas de capitaux importants. Cependant, même si les paysans n'utilisent pas beaucoup d'équipements, le délai entre la décision de produire et la vente de la récolte génère des besoins de trésorerie pour acheter les consommations intermédiaires (semences, fertilisants, moyens de lutte contre les ravageurs, ...). Or, l'accès aux marchés financiers n'est pas aisé partout.

Plus les exploitations agricoles substituent du travail par du capital, plus elles ont besoin du système financier : micro-crédit pour les besoins de trésorerie là où le système financier classique est déficient, banques pour les besoins de trésorerie et d'investissements plus conséquents et, progressivement, investisseurs externes via des formes sociétaires. Elles peuvent aussi recourir à des alternatives associatives comme, par exemple, *Terres de liens* en France ou *Viva Sol* en Lituanie. Ces organisations constituent localement un fonds pour faciliter l'installation d'agriculteurs. Leur investissement repose sur une solidarité locale ou élective dans laquelle la proximité et le lien producteur – consommateur sont privilégiés⁴⁴. Un nombre croissant de municipalités et d'autorités régionales suit la même voie avec des motivations proches de celles de leurs concitoyens⁴⁵. Ces alternatives au système financier agricole « classique » facilitent l'intégration de nouveaux agriculteurs non issus du cadre familial⁴⁶.

c) Cette financiarisation génère des modifications des structures de production

La dépendance des structures de production aux capitaux extérieurs infléchit les évolutions des structures de production. Ainsi, dans le cadre d'intégrations verticales, les firmes agricoles et agro-alimentaires investissent directement dans les structures de production (intrants, bâtiments), réduisant d'autant les capacités d'initiative des producteurs.

Dans les situations où le niveau des salaires hors de l'agriculture est élevé, les exploitations accélèrent la substitution de travail par du capital. Pour les exploitations familiales en phase de transmission inter-générationnelle, il en résulte des difficultés lorsque les soutes à payer par celui des héritiers qui reprend l'exploitation impliquent des niveaux d'endettement insoutenables.

Enfin, la libéralisation de la circulation des capitaux qui commence à toucher l'agriculture influence clairement les structures agricoles : l'exploitation des économies d'échelle peut déboucher sur une spécialisation et un agrandissement des structures nécessitant des capitaux. Ce phénomène s'observe de manière plus ou moins importante selon les régions du monde. La tendance butte cependant sur la faible résilience de telles structures spécialisées : elles attendent un retour rapide sur le capital investi et sont particulièrement sensibles aux retournements de conjonctures. Dans un environnement risqué, la diversification est un moyen de gestion du risque. Cette diversification peut conduire à infléchir l'évolution des structures agricoles.

2.1.3. Travail : rémunération, pénibilité, équité

La mobilisation du travail dépend à la fois de sa rémunération (et des alternatives pouvant exister en dehors de l'agriculture), de sa pénibilité (donc du degré de mécanisation) et des contraintes sociales qui peuvent l'entourer (inégalités hommes / femmes, jeunes / vieux, aînés / puînés, ...).

a) La rémunération

Pour que les jeunes générations souhaitent faire carrière dans l'agriculture, les niveaux de rémunération doivent accompagner l'évolution des rémunérations dans les autres

secteurs d'activités. Or, la productivité du travail agricole est caractérisée par des écarts importants avec les autres secteurs : souvent de 1 à 10 dans les pays de l'OCDE, voire jusqu'à 150 dans les pays les plus pauvres⁴⁷. C'est la raison pour laquelle, lorsque les barrières à l'entrée dans les autres métiers sont faibles, les familles d'agriculteurs ont plusieurs sources de revenus : transformation agro-alimentaire, artisanat, vente locale de main-d'œuvre, migrations saisonnières ou de plus longue durée d'un ou plusieurs membres du groupe familial. En 2004 aux États-Unis, 55 % des exploitants agricoles avaient des revenus non-agricoles représentant en moyenne 67 000 dollars annuels, soit plus que la moyenne des revenus agricoles qui était de 14 500 dollars. Dans un autre contexte, celui de l'Éthiopie, un chercheur⁴⁸ a montré en 2014 que 63 % des agriculteurs de l'échantillon de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) avaient des revenus non-agricoles. Cette pluri-activité joue donc un rôle déterminant dans l'équilibre budgétaire des ménages, particulièrement sur les plus petites exploitations.

Les différences de qualité de vie entre citadins et ruraux (*a fortiori* les agriculteurs) constituent un autre facteur-clé de déclenchement de l'exode agricole et / ou rural des jeunes actifs⁴⁹, notamment pour les catégories sociales les moins favorisées. Cependant, disposer de services publics de santé, d'éducation et de transport correctement assurés en milieu rural peut contribuer à faire accepter des niveaux de rémunération inférieurs aux jeunes agriculteurs.

b) La pénibilité

La difficulté du travail agricole constitue clairement un facteur d'exode. En ce sens, la mécanisation ne joue pas seulement un rôle dans l'augmentation des revenus par actif. C'est aussi un gage d'attractivité dans la mesure où elle diminue la pénibilité du travail. On peut ainsi mieux comprendre un certain nombre d'investissements à la rentabilité douteuse, mais considérés comme importants par les agriculteurs.

43. Mazoyer et Roudart, 1997.

44. Fraticelli, 2011 ; Aubry et Chiffolleau, 2009.

45. Bahner, 2011.

46. White, 2011.

47. McMillan et Rodrik, 2011.

48. Gemestu, 2014.

49. Leavy et Smith, 2010 ; Proctor et Lucchesi, 2012.

c) *L'équité*

Le fonctionnement des structures de production reproduit, dans la sphère professionnelle, des modes de fonctionnement culturels marqués par des inégalités de traitement. Ces dernières peuvent limiter drastiquement l'attractivité du métier d'agriculteur pour certaines catégories d'actifs : femmes et jeunes qui contribuent souvent par du travail non rémunéré, puînés qui ne participent pas aux prises de décision majeures de la structure de production.

D'autre part, l'introduction du travail salarié dans les exploitations où la main-d'œuvre était uniquement familiale transforme la logique productive car il devient nécessaire d'assurer un produit monétaire fixe pour assurer la rémunération de ce(s) travailleur(s) externe(s). Cette logique de rémunération s'écarte nettement de celle du ménage ajustable, à la baisse ou à la hausse, selon le niveau de production⁵⁰. Elle développe aussi une plus stricte séparation entre vie professionnelle et vie privée et rompt avec les relations de dépendance pouvant exister dans la sphère domestique entre les différentes catégories d'actifs.

Enfin, dans certains cas d'agriculture de firme, l'employeur peut offrir une certaine latitude à ses employés afin qu'ils puissent accéder à la propriété foncière et investir dans la terre pour une production agricole. C'est le cas en Indonésie de la part de certaines entreprises productrices d'huile de palme dans des régions forestières de front pionnier : elles achètent la production de ces producteurs ou leur laisse produire des cultures vivrières⁵¹.

2.1.4. *Quelques conséquences sur les politiques de structure*

Les premières parties de l'article ont permis de comprendre comment chaque structure adapte en permanence la combinaison de ses facteurs de production pour répondre à ses besoins évolutifs et aux conditions changeantes de son environnement. Il en résulte que les politiques de structure – encadrement du foncier et des contrats agraires, installa-

tions de jeunes agricultures, préservation du sol agricole, ... – peuvent efficacement inciter les producteurs à choisir l'une ou l'autre de ces combinaisons. Mais, en retour, elles doivent prendre en compte les conditions de l'environnement naturel, économique et social de l'agriculture : la priorité est-elle à la préservation des ressources naturelles, à la création d'emploi, à l'augmentation des revenus des producteurs ou à l'aménagement des territoires ruraux ? Nous allons maintenant préciser en quoi cet environnement économique, social et culturel influe sur les stratégies des structures agricoles.

2.2. *Des facteurs externes qui influencent les structures*

Plusieurs facteurs externes ont une influence déterminante sur l'évolution des structures de production : les évolutions de la démographie et du marché du travail amènent à la division ou à l'agrandissement des structures, l'urbanisation et l'organisation des systèmes alimentaires ouvrent de nouveaux marchés, mais changent les habitudes alimentaires, les politiques publiques et la globalisation des marchés ouvrent ou protègent les marchés domestiques. Nous allons maintenant les étudier.

2.2.1. *La démographie et le marché du travail*

La croissance de la population mondiale constitue un déterminant majeur de l'évolution des structures agricoles. C'est à la fois un élément moteur de la demande alimentaire et un facteur de risque concernant la pression sur les ressources foncières. Le marché du travail joue un rôle-clé dans l'évolution des équilibres.

a) *Une démographie structurante*

À l'échelle de la planète, les agriculteurs forment toujours la première catégorie professionnelle en nombre. Et, si la proportion de ruraux dans la population asiatique est en train de devenir inférieure à celle des urbains, il n'en ira pas de même en Afrique subsaharienne en 2050⁵². Plus largement, dans les pays où les populations rurales augmen-

tent et où les zones urbaines ont un potentiel limité d'absorption de la main-d'œuvre – comme en Inde et dans la plupart des pays africains – la pression sur les structures agricoles reste très forte⁵³. L'étude Rural-Struc a estimé que 300 millions de jeunes actifs arriveront sur le marché de l'emploi d'ici à 2050 en Afrique subsaharienne, dont 195 millions de ruraux⁵⁴. La taille des exploitations devrait donc diminuer dans la région⁵⁵ et ce morcellement du foncier aggraver la pauvreté des petits agriculteurs. Cette perspective interroge les politiques de développement rural et le soutien à l'agriculture familiale⁵⁶. En ce sens, la situation des pays de l'OCDE, qui comptent moins de 5 % des actifs agricoles, est atypique et peu représentative des évolutions majeures. À l'inverse, en Chine et dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine, un pourcentage élevé de la population la plus âgée est impliqué dans des activités agricoles ou dans de petites activités commerciales⁵⁷. Leur disparition pourrait entraîner une augmentation de la taille des structures.

b) *Le marché du travail*

La dynamique du marché du travail joue un rôle déterminant dans l'attractivité des emplois agricoles. En cas de croissance de la population agricole et en l'absence de solutions de sortie de l'agriculture, l'augmentation du nombre des actifs en agriculture se traduit par le morcellement des exploitations (par exemple, en Afrique⁵⁸). À l'inverse, la diminution de la main-d'œuvre agricole a bien eu lieu dans l'Europe d'après-guerre, selon la vision classique des transformations structurelles⁵⁹ où l'agriculture joue un rôle de réservoir de main-d'œuvre pour les autres secteurs. La baisse de l'emploi agricole s'y est traduite par un exode agricole massif, mais maîtrisé, accompagnant l'émergence de bassins d'emploi en zones urbaines. Désormais, la baisse se fait sans exode rural du fait de la faiblesse de la croissance démographique⁶⁰.

50. Bélières *et al.*, 2013.

51. Barral, 2013.

52. UN-DESA, 2013.

53. Djurfeldt and Jirstöm, 2013.

54. Losch *et al.*, 2011.

55. Masters, 2013.

56. Losch, 2012 ; Jayne *et al.*, 2013.

57. Chinese Academy of Social Sciences *et al.*, 2011.

58. Cf. Djurfeldt et Jirstöm, 2013.

59. Bairoch, 1989 ; Timmer, 2009.

60. Desriets, 2011.

Là où la population rurale reste nombreuse sans qu'existent les bassins d'emploi urbain susceptibles de l'absorber, les risques de concentration des terres et de mécanisation sont importants pour les dynamiques sociales, territoriales et migratoires⁶¹. Ils peuvent conduire à l'exclusion d'une part des agricultures familiales aussi bien en Europe orientale⁶² que dans certaines régions d'Asie, Afrique ou Amérique latine⁶³.

2.2.2. L'urbanisation et les systèmes alimentaires

a) L'urbanisation, entre chance et contrainte

L'urbanisation, phénomène sociétal majeur, transforme profondément les modes de vie. Elle augmente notablement le nombre de personnes qu'un actif agricole doit nourrir. Ce faisant, elle augmente la demande de produits agricoles et, donc, les débouchés pour les producteurs. Selon sa structuration, elle modifie les modes de connexion aux marchés alimentaires : alors que les villes moyennes restent connectées à leur milieu rural environnant, les grandes métropoles ont tendance à l'extraversion et dépendent des grands marchés internationaux de commodités. Les producteurs du marché domestique ne bénéficient donc pas toujours de l'urbanisation nationale.

b) Les systèmes alimentaires

L'urbanisation accompagne le développement des classes moyennes dont une part croissante du budget est dédiée aux achats non alimentaires. Elle modifie aussi notablement les régimes alimentaires : moins de féculents, davantage de viande, de produits à cuisson rapide, voire de plats préparés. Les systèmes alimentaires qui approvisionnent une planète de plus en plus urbanisée semblent poursuivre deux voies divergentes :

- D'un côté, l'urbanisation et la globalisation impulsent un mouvement de fond de standardisation et d'homogénéisation des produits à travers des circuits de grande distribution⁶⁴. Cette évolution s'explique par la « *transition alimentaire* », caractérisée

par une croissance de la part des produits animaux dans le régime quotidien.

- De l'autre, un mouvement inverse de relocalisation et de raccourcissement des circuits de commercialisation semble s'affirmer. La promotion de la diversité des terroirs et les contractualisations directes entre producteurs et consommateurs se développent sur tous les continents, même si le phénomène reste marginal. Il est porté par des mouvements militants, urbains, mais aussi ruraux et agricoles, souvent associés ou soutenus par des collectivités territoriales. Ces initiatives rejoignent généralement des préoccupations sanitaires, environnementales, voire sociales. Les agricultures biologiques et paysannes y tiennent ainsi une place importante⁶⁵.

2.2.3. Les politiques publiques

Depuis les années quatre-vingt, les politiques sont marquées par des appels au recentrage des États sur des fonctions de régulation et à une limitation des interventions publiques (notamment des subventions) afin de favoriser le libre fonctionnement des marchés. Les subventions n'ont pas disparu (en particulier dans les pays de l'OCDE) et continuent à créer des conditions déloyales de concurrence avec les États pauvres⁶⁶. Mais, de fait, les États se sont désengagés de nombreuses fonctions (financements, conseil, fixation des prix, stocks régulateurs...). Jusqu'en 2008, l'attention portée à l'agriculture faiblissait⁶⁷. L'envolée des prix des matières premières et les crises alimentaires des années 2008 – 2010 ont justifié son retour dans les agendas internationaux⁶⁸.

Les interventions publiques jouent cependant un rôle important dans l'évolution des structures agricoles :

- Les politiques fiscales et les instruments de régulation, ciblés ou non sur l'agriculture, orientent les productions et les types de structures.
- L'encadrement de la volatilité des prix agricoles est important pour la stabilité des formes d'organisation les plus fragiles.

- Les politiques environnementales et celles visant la protection sociale (liées à la retraite, à l'installation de jeunes, à la place des femmes, etc.) jouent un rôle sélectif dans les choix des populations et des investissements dédiés à l'agriculture.
- Les politiques de structure (réglementation du faire-valoir indirect ou des usages des sols, limitations à l'achat du foncier, installation de jeunes agriculteurs, zonages) conditionnent en partie la dynamique de la population active agricole concernant spécifiquement la gouvernance foncière.
- Enfin, les politiques mobilisent, à des degrés divers, des politiques fiscales (par exemple, la taxation du foncier non-bâti), des dispositions réglementaires (création de marchés de droits fonciers cessibles au Vietnam et hypothécables en Chine ; limitation des usages des sols à Cuba ; etc.), la création de dispositifs de gestion foncière (par délégation de service public, corporation, privé, etc.) afin de réguler le marché foncier⁶⁹.

2.2.4. La globalisation des marchés

La phase actuelle de globalisation des marchés agricoles s'est construite à la suite de la révolution verte sur deux convictions portées par le néo-libéralisme du consensus de Washington :

- Le changement technique permet de répondre sur le long terme à la croissance de la demande
- Les pays structurellement exportateurs sont capables de répondre aux besoins, notamment urbains, des pays importateurs.

Durant cette période, l'application du concept des avantages comparatifs a structuré les spécialisations productives et les politiques agricoles. L'alimentation à bon marché des villes s'est souvent faite au détriment des revenus des agriculteurs les moins productifs, aidés ou soutenus par des politiques structurelles. Et la crise alimentaire de 2008 a prouvé les difficultés du marché à gérer une situation exceptionnelle. La souveraineté alimentaire est ainsi redevenue un enjeu et, avec elle, la re-légitimation de l'intervention de l'État pour l'assurer. La pause actuelle dans les négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce

61. Woodhouse, 2010 ; Deininger et Byerlee, 2010.

62. Pouliquen, 2001 ; Bazin et Bourdeau-Lepage, 2011.

63. Losch *et al.*, 2011.

64. Daviron, 2002 ; Rastoin et Gheris, 2010.

65. Van der Ploeg (2008) qualifie ce phénomène de « *repaïson* ».

66. Anderson *et al.* 2006 ; Costa *et al.*, 2009.

67. De Janvry et Byerlee, 2007.

68. World Bank, 2007.

69. Colin, 2005.

(OMC) et l'échec, jusqu'à présent, du cycle de négociations lancé en 2001 à Doha révèlent les positions divergentes des États quant à la libéralisation des marchés.

Mais si la libéralisation des marchés agricoles s'est ralentie depuis 2008, il n'en va pas de même pour l'émergence d'acteurs économiques globaux de l'agriculture, aussi bien pour l'agro-équipement, l'agro-four-niture, la transformation agro-alimentaire ou le commerce des produits agricoles. La concentration oligopolistique se poursuit⁷⁰, renforçant les asymétries entre acteurs au sein des différents marchés agricoles. Ces évolutions s'accompagnent de changements technologiques dans le transport, le stockage et la transformation (réfrigération, ionisation, techniques de cracking, ...) qui provoquent, à leur tour, une standardisation des produits mis sur le marché⁷¹.

Le développement des échanges transnationaux se traduit aussi par l'interdépendance internationale au sein des filières de production. Ainsi, après celui de l'Europe, le développement de l'élevage en Chine dépend de la production de soja provenant du continent américain. Ces importations révèlent la part non négligeable de l'alimentation domestique dépendant de la mise en valeur de terres à l'étranger. Ils sont aussi les vecteurs d'une plus grande mobilité des productions, qui suivent les opportunités d'investissement en fonction des législations environnementales et du travail et accroissent la volatilité des marchés, la fragilité du marché du travail et la rentabilité des infrastructures financées par l'argent public. Cette volatilité, source de plus-values, a attiré des opérateurs financiers. Leur investissement se comprend comme une diversification de leurs portefeuilles d'actions, dans un contexte haussier des matières premières.

a) L'importance renouvelée des marchés domestiques

Ces dynamiques de la globalisation des marchés agricoles, ajoutées au coût en emplois de la récente crise financière ont conduit les décideurs publics à chercher à intégrer les questions alimentaires avec les défis de l'emploi et de l'aménagement du territoire et de

l'environnement. Les marchés domestiques – alimentaires, du travail – reprennent ainsi de l'importance à leurs yeux. D'une part, les politiques publiques et certains acteurs privés tendent à mieux connecter production et consommation locale en intervenant sur les circuits de commercialisation (appels d'offres privilégiant la production de proximité, circuits courts organisés par le secteur privé, associatif ou à but lucratif). D'autre part, la pluri-activité des agriculteurs peut compenser la baisse du revenu agricole⁷². Une part significative des ménages ruraux du Sud combine une migration temporaire de certains membres de la famille et une réduction substantielle des activités agricoles, tout en gardant un ancrage fort dans l'exploitation. Les structures agro-rurales forment un « archipel »⁷³ sur la base d'une pluri-activité et d'une pluri-localisation des membres de la famille, avec des recompositions régulières, mais toujours centrées sur une exploitation agricole familiale, même si celle-ci ne fournit plus qu'une part minoritaire des ressources mutualisées par les acteurs familiaux⁷⁴. La prise en compte de la multifonctionnalité des espaces agricoles ouvre de nouvelles sources de revenu pour les agriculteurs⁷⁵.

2.3. Conclusion de la deuxième partie de l'article

Nous venons d'illustrer comment les stratégies des producteurs agricoles et les dynamiques de leur environnement économique, social et environnemental influencent profondément les structures de production agricoles. Il en ressort que :

- La taille des structures de production ne peut résumer l'ensemble des combinaisons des facteurs de production permettant aux producteurs d'assouvir leurs besoins
- La plupart de ces facteurs de production sont sensibles à des incitations publiques
- Un certain nombre de facteurs macro-économiques ou démographiques influencent les structures de production
- Donc, les modes de régulation des marchés et les interventions publiques jouent un

rôle fondamental dans la dynamique des structures de production.

3. APPRÉHENDER LES TRANSFORMATIONS EN COURS ET LES AVENIRS POSSIBLES

3.1. Sept processus structurants

Les représentations des structures privilègent généralement la taille et occultent les spécificités des structures agricoles. Elles sont, par conséquent, réductrices car elles ne permettent pas de réfléchir aux évolutions possibles de ces dernières. Partant de l'analyse des moyens de production, ainsi que des éléments du contexte, nous avons proposé une autre approche de caractérisation des structures, davantage centrée sur les décisions relatives que prennent ou subissent les hommes et les femmes qui dirigent et travaillent dans les structures. C'est l'analyse des processus d'évolution des structures, c'est-à-dire des résultats des décisions d'allocation de ressources et de coordination des activités, qui a semblé permettre d'avoir la vision la plus dynamique et donc de réfléchir aux avenir possibles. Nous avons ainsi identifié sept processus principaux qui nous semblent permettre de comprendre la dynamique des structures agricoles :

- Le processus de segmentation des facteurs de production
 - Le processus de sécurisation des droits d'usage
 - Le processus de financiarisation du capital
 - Le processus de substitution du travail par le capital
 - Le processus d'engagement collaboratif
 - Le processus de diversification des sources de revenu
 - Le processus de distanciation du producteur par rapport au consommateur final.
- Par rapport à une situation initiale, ces processus peuvent être bi-directionnels : ils peuvent aller vers davantage ou moins de segmentation des facteurs de production, de sécurisation des droits d'usage, de financiarisation du capital, etc.

70. Woodhouse, 2010.

71. Rastoin et Ghersi, 2010.

72. Wiggins *et al.*, 2010.

73. Quesnel et del Rey, 2005 ; Losch *et al.*, 2011.

74. Bélières *et al.* 2011.

75. Vandenbroucke, 2013.

3.1.1. Le processus de segmentation des facteurs de production

L'allongement des filières agro-alimentaires et l'internationalisation des marchés d'une part, l'agrandissement des structures et la complexification des systèmes de production d'autre part, rendent la prise de décision complexe. Il peut en résulter une spécialisation de certaines structures sur des segments de production. Si l'agriculteur chef d'exploitation utilise uniquement sa propre force de travail, possède son propre foncier et ne mobilise que des capitaux d'origine familiale, le processus de segmentation de sa structure sera considéré comme faible. Mais celui-ci pourra évoluer si, par exemple, plusieurs exploitants décident de mettre ensemble toutes leurs surfaces et de cultiver en assolement commun ou si l'exploitant décide d'emprunter à une « tontine » ou s'il a accès à des variétés améliorées ou à de nouvelles techniques de production. *A contrario*, le processus de segmentation d'une structure sera considéré comme fort si une exploitation est dirigée par un ou plusieurs gérants / contremaîtres qui ne participent pas eux-mêmes aux travaux, mais emploient uniquement de la main-d'œuvre salariée, mettent en valeur uniquement des terres louées et s'appuient sur des apporteurs de capitaux extérieurs du secteur financier non bancaire.

3.1.2. Le processus de sécurisation des droits

À une terre correspond un faisceau de droits et il est devenu rare que l'ensemble des droits portant sur une terre soit aux mains d'un seul individu ou groupe. On observe plutôt une appropriation et une gestion collective de la terre à laquelle sont rattachés des droits qui se superposent. Par conséquent, la sécurisation des droits n'est pas liée à un titre de propriété et c'est un processus évolutif. Dans le cas de la propriété privée, de même que dans le cas de droits d'usage explicitement formalisés et assurés grâce à un appareil juridique permettant de les faire valoir sans droit de propriété, le processus de sécurisation sera considéré comme élevé. Des droits « *informels* » peuvent être sécurisés lorsque les règles et institutions locales sont claires,

que les droits fonciers locaux font l'objet d'un consensus social et que les autorités foncières locales sont légitimes⁷⁶. Mais, un grand nombre de structures agricoles, en particulier dans les pays en développement, se trouvent en situation d'insécurité en raison de baux de courte durée, d'une faible capacité régulatrice de l'État, de non-respect des normes locales, etc. Le processus est alors considéré comme faible, mais il peut évoluer en raison, par exemple, de politiques foncières et de dispositifs juridiques accordés par l'État ou une structure locale de gestion des terres et du capital.

3.1.3. Le processus de financiarisation du capital

Pour se développer, une structure agricole a besoin de capital financier, mais aussi matériel et immatériel. Le processus de financiarisation du capital sera considéré comme faible si les capitaux financiers sont uniquement d'origine familiale. L'apport de financement par d'autres sources locales (tontines, usuriers, portage, etc.) ou bancaires fait évoluer le processus, le producteur restant décisionnaire et responsable de l'usage qu'il souhaite faire des capitaux. Ces financeurs n'ont en général pas d'objectif ou d'exigence en matière de rentabilité des capitaux investis, contrairement à des apporteurs du secteur financier non bancaire (fonds d'investissement, investisseurs privés, etc.). La financiarisation est très poussée lorsque des financeurs extérieurs décident des orientations structurelles en fonction des objectifs de leur investissement.

3.1.4. Le processus de substitution du travail par le capital

Traditionnellement, ce processus correspond, en premier lieu, au degré de mécanisation de la structure productive. Mais on peut également y inclure la mesure de l'importance du capital immatériel que représente le poids pris par les différentes connaissances nécessaires à la maîtrise de l'environnement productif et économique (technologies, réglementations, réseaux de commercialisation, stratégies de gestion des

risques, etc.) qui transforme le travail, mais ne le supprime pas. L'accès à l'innovation permet à une structure de substituer du travail par du capital, ce qui a un fort impact sur le niveau de rémunération des agriculteurs et les usages des terres.

3.1.5. Le processus d'engagement collaboratif

Ce processus porte sur le mode de prise de décision au sein des structures. Il s'agit en particulier de caractériser dans quelle mesure celui qui décide de l'utilisation des facteurs de production quasi fixes (foncier, capital, travail) le fait de façon individuelle ou dans le cadre d'un collectif. Lorsqu'un exploitant décide seul de la conduite de son exploitation, le processus de décision est considéré comme peu collectif. Par contre, lorsqu'il y a des assolements en commun, la mise en commun de l'essentiel des facteurs de production (par exemple, via une coopérative d'utilisation de matériel agricole intégrale), une gestion collective des terres comme dans de nombreux villages africains, alors le processus de décision est reconnu comme collectif. Pour mieux vendre ses produits, augmenter les surfaces cultivées, s'adapter aux normes environnementales et sanitaires, réduire ses risques, intégrer de multiples compétences, accéder à du capital, une structure peut ainsi passer d'un processus de décision individuel à un processus de décision collectif. Cela peut la conduire à établir des accords avec d'autres structures ou à faire évoluer sa forme juridique disponible.

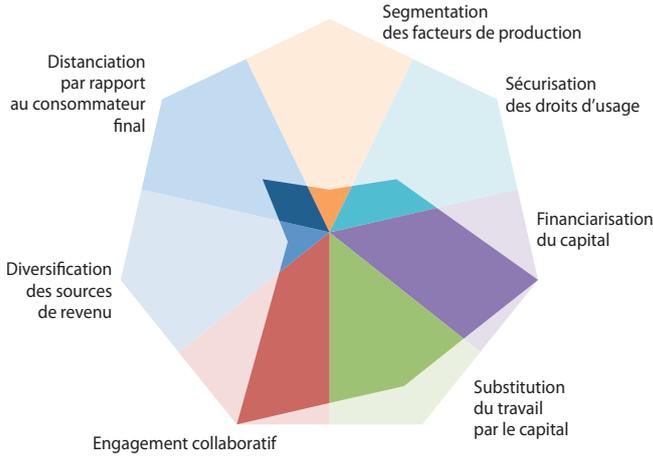
3.1.6. Le processus de diversification des sources de revenus

Un producteur agricole peut tirer tout ou partie de ses revenus de son exploitation. Le poids des revenus d'origine non-agricole dans son revenu total peut être plus ou moins important. La diversification est faible lorsque l'agriculture représente la source principale de revenus, elle est élevée lorsque l'agriculture est exercée à titre seulement accessoire. Dans ce processus, on ne mesure pas ici dans quelle mesure cette diversification est subie car imposée par un environnement économique défavorable ou choisie, comme résultat d'une stratégie,

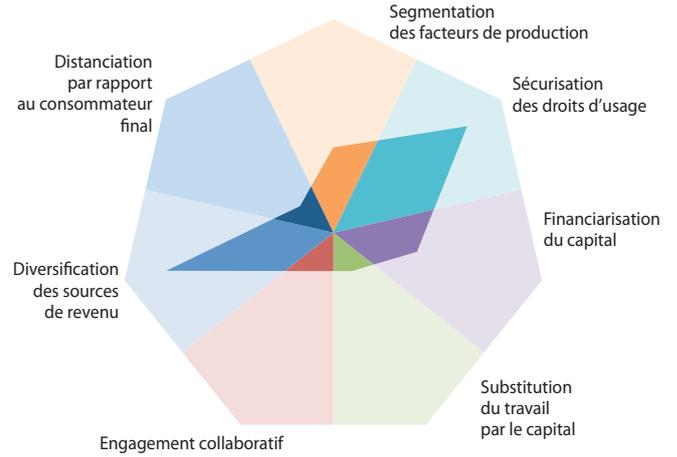
76. Lavigne Delville, 2010.

GRAPHIQUE 5
Caractérisation de quelques idéaux-types selon les sept processus proposés
(Source : auteurs)

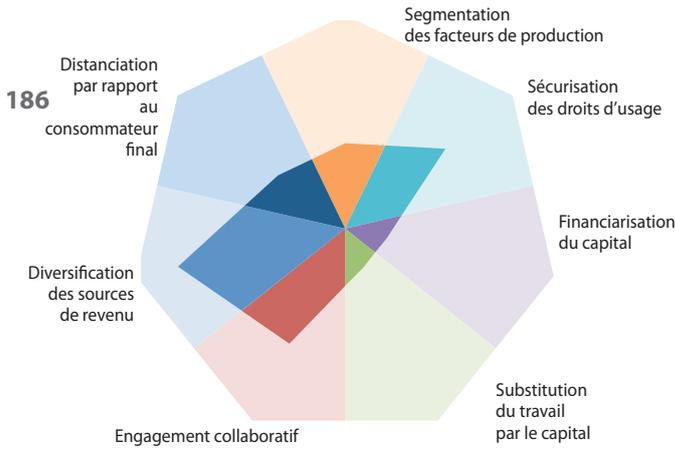
5 a) Ferme familiale très capitalisée



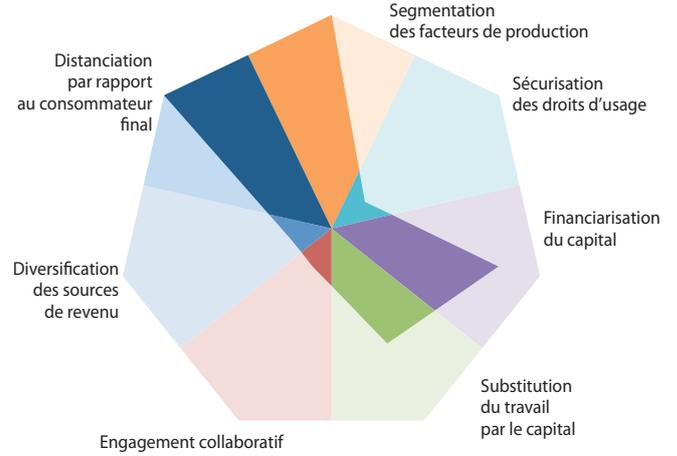
5 d) Néo-nomadisme



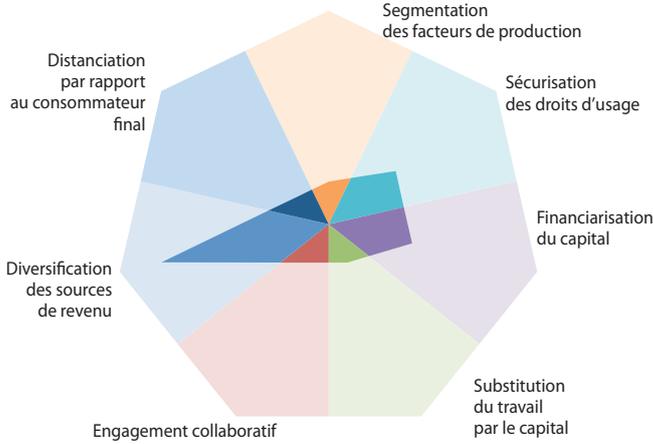
5 b) Ferme familiale faiblement capitalisée



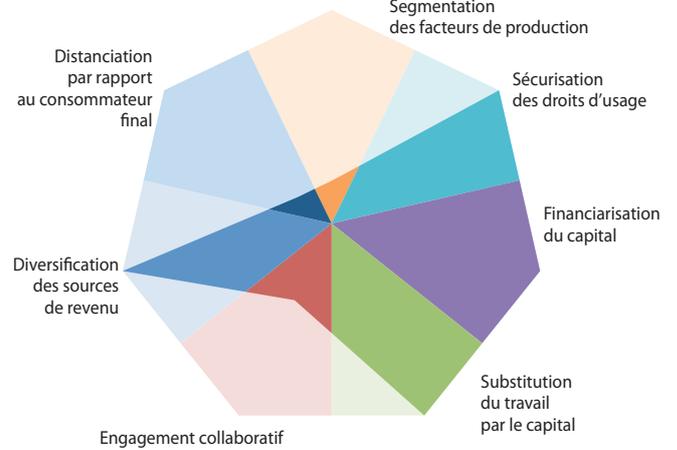
5 e) Courtiers de la production



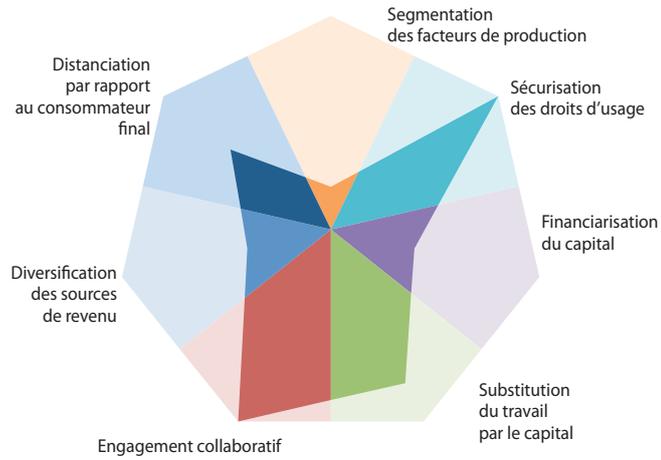
5 c) Ferme de refuge temporaire



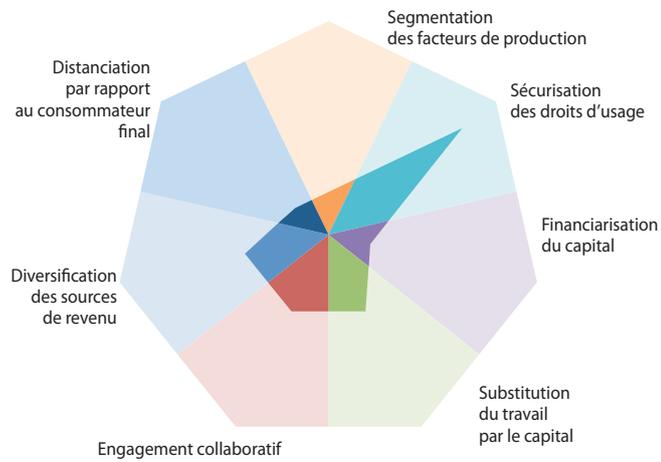
5 f) Ferme verticale



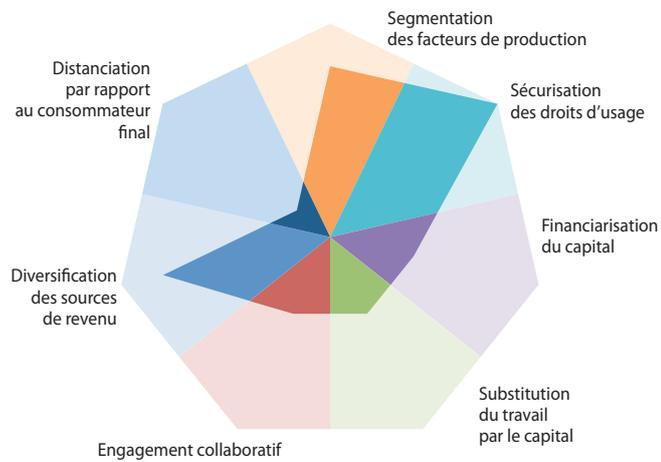
5 g) Ferme collective



5 h) Re-paysanisation



5 i) Fermage citoyen



par exemple de diversification des risques. Durant de nombreuses années, la technicisation des processus de production a conduit à un faible développement et à une sous-estimation des revenus générés par les activités non-agricoles. Elle s'est largement appuyée sur un processus de spécialisation agricole et la pluri-activité était largement dépréciée. Aujourd'hui, on se rend compte que les revenus non agricoles des exploitants peuvent représenter une part importante de leurs revenus et offrir un moyen de faire face aux risques dans un contexte difficile sur le plan économique et environnemental.

3.1.7. Le processus d'éloignement par rapport au consommateur final

La distance entre le producteur et le consommateur final de son produit peut être plus ou moins grande. L'éloignement est minimal dans le cas de l'agriculture de subsistance où l'auto-consommation représente le principal, si ce n'est l'unique débouché. Il est maximal dans le cas de la production écoulée sur les marchés mondiaux de commodités utilisées comme matières premières pour la transformation (agro-alimentaire ou autre). Le produit agricole devient alors un ingrédient parmi d'autres, souvent peu reconnaissable en soi par le consommateur. Ce processus est évolutif. D'un côté, l'empreinte écologique et l'importance des dynamiques territoriales peuvent amener des consommateurs à apporter une attention particulière à la dimension locale et sociale de leurs actes de consommation et, donc, les conduire à la réduction des distances entre producteurs et consommateurs. Le développement du commerce international et la grande distribution offrent aux consommateurs les produits agricoles les moins chers possibles, quelle que soit la distance parcourue. Ce facteur externe peut conduire des producteurs à passer, par exemple, de la production de cultures vivrières à des cultures d'exportation aux débouchés plus rentables.

3.1.8. Des processus aux idéaux-types

À partir de la connaissance de leur situation relativement à ces processus, il est possible

de caractériser une structure ou un groupe de structures et de représenter leur diversité. Pour souligner le côté dynamique de ces processus, nous avons choisi de les caractériser à l'aide d'une échelle qualitative qui donnerait une idée du degré d'engagement⁷⁷ du processus. Il devient alors possible de représenter un type de structure particulier par la combinaison de son positionnement spécifique sur chacune des sept échelles. Une représentation graphique sous forme d'un diagramme « radar » à sept branches permet de visualiser rapidement les différences et les points communs entre types. Cette approche permet de décrire les types connus aujourd'hui, mais elle facilite aussi l'identification et la caractérisation de types alternatifs et / ou marquant des ruptures. De plus, des « parentés » entre types de structures peuvent être mises en évidence ou, à tout le moins, discutées. Dans l'état actuel de la démarche, le degré d'engagement de chaque processus est évalué à dire d'experts, sachant que ce n'est pas le positionnement absolu d'un type de structure donné sur chaque échelle qui est en soi intéressant, mais le positionnement relatif des types de structures entre eux. De tels diagrammes peuvent être construits pour des structures prises individuellement afin d'identifier de quel(s) type(s) elles relèvent, aussi bien que pour un pays ou une région, afin d'en déterminer le ou les types de structures « moyens » ou dominants.

Grâce à cette approche, un scénario d'évolution peut être défini comme la déformation d'une situation initiale donnée suivant un ou plusieurs des sept processus, que ce soit dans le sens d'une accentuation ou d'une réduction. Plusieurs scénarios peuvent émerger à partir d'une même situation initiale et coexister au même endroit au même moment, de même que plusieurs situations initiales peuvent converger vers un unique scénario. De telles déformations ne signifient cependant pas que les évolutions sous-jacentes s'appliquent de façon continue et lisse au niveau de chaque structure prise

individuellement. Cela peut être le cas, mais le passage d'un diagramme à un autre, pour un pays ou une région, peut également représenter la disparition d'un type de structures au profit d'un autre, un tel renversement de dominance n'étant alors pas sans conséquences en termes de restructuration de l'agriculture locale.

3.2. Quelques idéaux-types

Les contextes dans lesquels les structures se développent sont très divers. De ce fait, les trajectoires d'évolution de celles-ci – que l'on peut retrouver dans des contextes différents – divergent selon les niveaux de développement économique, les structures sociales, les héritages culturels ou les crises qu'elles traversent. Écrire des scénarios dans un travail de prospective à l'échelle de la planète relève donc de la gageure. De ce fait – pour réfléchir sur les avenir possibles des structures agricoles – nous avons choisi de décrire des situations emblématiques, dans lesquelles les structures de production relèvent d'idéaux-types⁷⁸. Ces structures mobilisent des facteurs de production et s'inscrivent dans des contextes qui favorisent l'expression d'un ou plusieurs des processus marquants que nous avons décrits dans la section précédente (*Graphique 5*). La palette de ces idéaux-types ne vise pas à l'exhaustivité, mais à souligner la créativité institutionnelle existant autour des structures agricoles. Nous allons présenter ces idéaux-types en deux groupes :

- Nous commencerons par explorer les situations de continuité.
- Puis, nous présenterons les idéaux-types marquant une rupture avec la trajectoire classique de modernisation de l'agriculture européenne, celle-ci partant de la figure du « *laboureur et de ses enfants* » du poète Jean de la Fontaine et s'épanouissant dans l'image d'Épinal de l'agriculteur – entrepreneur.

⁷⁸ « On obtient un idéal-type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes isolés, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre, par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement pour former un tableau de pensée homogène » (Weber, Essai sur la théorie de la science, 1904-1917, traduction partielle par Julien Freund, Plon, 1965, p. 181).

⁷⁷ Il nous semblerait impropre de parler de degré « d'aboutissement » ou « d'achèvement » car ces formulations contiendraient, plus ou moins implicitement, des notions d'orientation et d'irréversibilité des processus qui nous semblent inappropriées.

3.2.1. Des situations tendanciennes

a) Ferme familiale très capitalisée (Graphique 5 a)

Cet idéal-type se caractérise par une très forte substitution du travail par du capital. La segmentation des facteurs de production porte essentiellement sur le capital, qui provient largement de sources extérieures à la famille du producteur. La sécurisation de l'accès aux ressources foncières est importante. La diversification des revenus est faible, ce type de structure se basant principalement sur une spécialisation productive. La commercialisation des importants volumes produits passe par l'industrie agro-alimentaire et porte souvent sur des marchés lointains.

Cet idéal-type s'inscrit dans la poursuite de la modernisation des agricultures de la révolution verte. Il vise à produire, au coût le plus bas possible, une matière première standardisée pour l'industrie agro-alimentaire. Il correspond à une phase de développement économique marquée par l'importance des grandes et moyennes surfaces de distribution dans la consommation alimentaire des ménages. Ce type de système agro-alimentaire a besoin de structures de production qui savent organiser, individuellement ou collectivement, la commercialisation de leurs produits pour sécuriser l'approvisionnement en matières premières. Il va généralement de pair avec la réduction de la population agricole au profit des secteurs secondaire et tertiaire.

b) Ferme familiale faiblement capitalisée (Graphique 5 b)

Cet idéal-type se caractérise par une dimension encore forte de l'auto-consommation et, donc, une connexion relativement faible au marché pour les produits agricoles. La diversification des revenus non-agricoles (artisanat, vente de main-d'œuvre, voire transferts par un migrant de la famille) est importante. La segmentation des facteurs de production est très faible. La sécurisation de l'accès aux ressources foncières est aléatoire. La dépendance au système financier est très faible, de même que la substitution du travail par du capital. La valorisation des produits agricoles grâce à une commercialisation directe et de proximité est importante.

Cet idéal-type s'inscrit dans une transition de la société paysanne⁷⁹ intégrant progressivement l'économie de marché mondialisée. Ce type de structure de production vise à produire non seulement un revenu, mais aussi une part de l'alimentation, le logement et des relations sociales. Il est profondément multifonctionnel et non spécialisé. Il correspond à des situations où les modes de consommation ne sont pas complètement monétarisés. Les options de sortie de l'agriculture ne sont pas nombreuses et de nombreux actifs restent dans l'agriculture comme pluri-actifs. Il peut aussi correspondre à des situations de faible densité démographique et à des systèmes de production très extensifs, notamment en élevage.

c) Ferme de refuge temporaire (Graphique 5 c)

Cet idéal-type se caractérise par une forte déconnexion au marché liée à un contexte de forte crise économique. L'agriculture y est essentiellement d'auto-subsistance ou s'inscrit dans des dynamiques d'échanges non marchands, au sein du groupe familial ou de réseaux de solidarité. Les revenus sont assurés par des transferts privés (par exemple, un migrant de la famille) ou publics (revenus sociaux) et, d'autre part, par des activités non agricoles. La structure est marquée par une forte connexion entre urbain et rural, liée à la mobilité professionnelle des actifs agricoles. La segmentation des facteurs de production est faible. La sécurisation de l'accès aux ressources foncières est variable. La dépendance au système financier est très faible, de même que la substitution du travail par du capital. La diversification des revenus est importante, ainsi que l'autoconsommation et les échanges qui sont principalement non-marchands. Si quelques produits agricoles sont commercialisés, c'est au sein des réseaux d'alliés.

Cet idéal-type s'inscrit dans la volonté d'assurer au groupe familial un filet de sécurité alimentaire, dans un contexte adverse où l'obtention de revenus dans et hors de l'agriculture est difficile. Il peut être aussi l'affirmation positive de valeurs sociales s'épanouissant hors d'une organisation de marché. Ce type de structure peut se trouver

dans des contextes de crise et de retour à la terre obligé pour des raisons de sécurité alimentaire du groupe familial (par exemple, la crise asiatique de 1997, la situation grecque post-2010). Il peut aussi être le fruit d'une construction sociale élaborée, organisée en partie hors des échanges marchands (par exemple, l'agriculture kanake). Il peut être considéré comme une parenthèse dans un parcours professionnel ou un complément à une pluri-activité assumée.

3.2.2. Des structures emblématiques de ruptures

Les six idéaux-types que nous allons présenter maintenant constituent des situations nouvelles dans les pays développés comme en développement et nous montrerons quels processus ont conduit à cette nouvelle situation.

a) Néo-nomadisme (Graphique 5 d)

Cet idéal-type se caractérise par une double rupture : celle du lien traditionnel du paysan au foncier et celle de la rémunération basée uniquement sur la vente de produits agricoles. Des évolutions dans les processus de sécurisation des droits ou de diversification des revenus peuvent aboutir à cet idéal-type. Il se caractérise donc par l'absence – ou le caractère limité – d'un foncier propre ou sécurisé et par la contractualisation avec des tiers portant sur les externalités de son activité agricole (par exemple, services de pollinisation des amandiers par des apiculteurs en Californie, de débroussaillage de forêts par des éleveurs de moutons dans le cadre d'alliances foncières pastorales, etc.). Les facteurs de production sont segmentés, mais les droits d'usage sécurisés, notamment grâce à la qualité des contrats établis. Le capital appartient majoritairement aux actifs, le fonctionnement de ce type de structure étant largement individuel afin de bénéficier d'un maximum de souplesse. Les revenus sont, au sens classique du terme, marginalement agricoles puisque ce sont les services rendus qui sont rémunérés et les productions agricoles deviennent un sous-produit. Les marchés sont de proximité pour les services, mais peuvent être éloignés pour les produits agricoles.

79. Décrite par le sociologue Henri Mendras.

Cet idéal-type correspond à la valorisation marchande de services environnementaux et au ré-enchâssement de la production agricole dans les dynamiques territoriales⁸⁰. Il suppose donc que la sécurité alimentaire soit globalement assurée par ailleurs : soit par une production domestique, soit par une richesse suffisante permettant d'importer. Il implique aussi un intérêt économique (par exemple, pollinisation, débroussaillage pour lutter contre les feux de forêt) ou sociétal (entretien de paysage pour faciliter l'accès à d'autres usagers de l'espace rural). Cette forme de structure de production nécessite aussi un cadre légal, voire des infrastructures, notamment en termes de chemin d'accès, permettant la mobilité de certains facteurs de production.

b) Courtiers de la production (Graphique 5 e)

Cet idéal-type est emblématique de la segmentation des facteurs de production et s'inspire des « *pools de siembra* » existant en Amérique du Sud, notamment en Argentine. Piloté par une équipe de techniciens, il mobilise, pour des temps limités, les facteurs de production (location à court terme de parcelles, recours à des entreprises de travaux agricoles, emploi de main-d'œuvre temporaire, recours aux marchés financiers pour le financement des consommations intermédiaires, ...) et il est extrêmement réactif aux signaux des marchés : le type de culture, l'intensification du processus de production, l'expansion des cultures sont adaptés en permanence. Il s'inscrit dans le court terme et la recherche d'un retour rapide sur le capital investi. Le court-termisme du système lui permet de fonctionner dans des situations où les droits sont peu sécurisés. Il dépend fortement du système financier. Il substitue du travail par du capital chaque fois que cela est rémunérateur. La décision est centralisée autour des pilotes, techniciens du système. Les revenus sont essentiellement agricoles, ce système fonctionnant bien pour des marchés distants comme celui des grandes

« *commodities* » du marché international des produits agricoles.

Cet idéal-type, qui vise à tirer parti de la volatilité des prix agricoles, implique une grande réactivité pour saisir les opportunités. Il sous-estime la durabilité écologique du mode de production. Il nécessite un environnement réglementaire simplifié, notamment des contraintes environnementales limitées.

c) Ferme verticale⁸¹ (Graphique 5 f)

Cet idéal-type concerne la production intensive, au cœur des villes, de produits agricoles périssables dont le transport est coûteux et la valeur ajoutée importante. Il est marqué par une concentration des facteurs de production, l'existence de droits d'usage sécurisés afin de permettre un haut niveau d'investissements, un capital n'appartenant majoritairement pas aux actifs, un fonctionnement entrepreneurial, une mécanisation avancée, une diversification des revenus par la production d'énergie et de chaleur et une proximité des marchés finaux. Les réalisations mises en œuvre à Singapour par Sky Green⁸² (les « *120 fermes célestes* ») en offrent l'une des meilleures illustrations⁸³.

Dans cet idéal-type, l'agriculture est localisée au sein des cités, dans une optique de double intensification écologique et capitaliste. Il concentre deux options écologiques : celle de l'économie circulaire, avec une valorisation des sous-produits agricoles pour des utilisations urbaines (énergie, chauffage) et celle de l'économie de proximité qui vise à privilégier la proximité dans l'organisation des échanges économiques. Ce type de forme de production maximise la substitution du travail par du capital. Il implique donc une sécurisation des droits fonciers comme de l'accès au capital. Il marque une rupture de la vision de ségrégation spatiale entre villes et campagnes.

Cette forme de structure de production correspond à des situations de forte densité urbaine, de volonté de limitation de la dépendance aux importations et de facilité d'accès à des infrastructures permettant l'approvisionnement en consommations intermédiaires et / ou la valorisation des sous-produits.

d) Ferme collective (Graphique 5 g)

Cet idéal-type se caractérise par la mise en commun par plusieurs agriculteurs individuels de leurs facteurs de production, foncier compris. Les facteurs de production sont donc mutualisés et les droits d'usage sécurisés. Le capital appartient majoritairement aux actifs et le fonctionnement managérial est très collectif. Les revenus sont majoritairement agricoles et les marchés finaux peuvent être lointains. À titre d'illustration, citons les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) intégrales en France⁸⁴ ou l'expérience cubaine des coopératives de production agricole (CPA).

Cet idéal-type correspond à la seconde phase d'égalisation des conditions de vie entre urbains et ruraux. Dans les dynamiques de développement agricole, le premier enjeu est celui d'une convergence des revenus entre urbains et ruraux, même si la qualité de vie en milieu rural peut permettre aux actifs agricoles d'accepter des rémunérations inférieures. Mais l'homogénéisation des aspirations entre urbains et ruraux implique de compléter la convergence des revenus par l'homogénéisation des conditions de vie et de travail. Cela implique de chercher à réduire le temps de travail afin de permettre aux agriculteurs de s'insérer dans la vie sociale de leurs territoires et dans la société de loisirs. La mise en commun des moyens de production constitue donc un équilibre entre la libération de temps, la recherche d'économies d'échelles dans les processus de production et la préservation d'une autonomie de décision et de travail – hors des contraintes du rapport salarial – qui est une caractéristique de l'agriculture familiale.

Cette forme de structure de production correspond à des situations de forte dynamique collective, où les accès au foncier sont sécu-

80. Cet idéal-type se différencie du nomadisme traditionnel des sociétés pastorales dans le sens où la finalité productive n'est pas la production de lait ou de viande, mais le service rendu. Elle n'entre donc pas en concurrence foncière dans l'espace avec des agricultures sédentaires. De plus, elle bénéficie de l'appui des collectivités demandeurs du service.

81. Cet idéal-type se distingue du concept, très large, d'agriculture urbaine auquel il ne sera pas fait référence ici. On renverra juste à l'intéressante typologie réalisée par Fesquet (2013) qui différencie toutes les formes d'agricultures urbaines à partir de quatre critères : la densité urbaine, la technicité des itinéraires techniques, l'efficacité écologique et la faisabilité économique.

82. <http://www.skygreens.appsfly.com/>

83. Citons aussi des projets comme ceux de Dickson (<http://www.verticalfarm.com/>) ou du cabinet Except (<http://www.except.nl/en/#.en.projects.241-hortus-celestia>).

84. <http://www.cuma.fr/sites/default/files/196/dossiers/emploi/travail/hors-serie-entraid-nov-05.pdf>

risés (notamment en cas de fermage). Elle a d'autant plus de sens que la mobilité des actifs dans et hors de l'agriculture, durant leurs carrières professionnelles, est importante et facilitée par un bon niveau de formation initiale largement partagé au sein du collectif.

e) *Re-paysanisation*⁸⁵ (Graphique 5 h)

Cet idéal-type se caractérise par une connexion directe des producteurs et des consommateurs dans un lien de proximité, autant en termes de valeurs que d'échanges. Il est basé sur des convictions partagées et contractualisées en termes de processus de production, de qualité et de typicité des produits. Il se fonde sur l'importance des dynamiques territoriales. La segmentation des facteurs de production est faible. La sécurisation de l'accès aux ressources est importante, aussi bien pour les facteurs de production que pour la contractualisation avec les consommateurs. La dépendance au système financier est faible, de même que la substitution du travail par du capital. La diversification des revenus est faible, même si la valorisation des produits agricoles par une commercialisation directe ou des produits à forte typicité est importante. La commercialisation se fait en proximité.

Cet idéal-type s'inscrit dans l'évolution de la prise de conscience des sociétés vis-à-vis de leur alimentation. Il vise à redonner à l'acte d'achat une dimension supplémentaire concernant son impact sur la société en termes d'emplois, de qualité du processus de production et de durabilité environnementale.

Après une phase d'industrialisation de l'agriculture visant à assurer la sécurité alimentaire en termes quantitatifs – qui s'est traduite par une forte réduction du budget des ménages consacrée à l'alimentation – un nombre croissant de consommateurs recherche dans l'alimentation davantage que la satisfaction de leur métabolisme de base. Cette évolution peut être accélérée par l'apparition de crises (vache folle, fièvre aphteuse, etc.) ou de problèmes de santé liés aux modes de pro-

duction (notamment quant à l'utilisation de pesticides et à leurs conséquences sur l'environnement ou la santé humaine). Il suppose donc à la fois des consommateurs ayant un pouvoir d'achat suffisant pour rémunérer ces dimensions supplémentaires du produit acheté, mais aussi arbitrant leur budget entre les dépenses alimentaires et d'autres types de dépenses, notamment de loisirs. Ce type de structure de production suppose des densités démographiques suffisantes pour que le lien au territoire puisse se traduire par des marchés porteurs de proximité, mais aussi une culture favorisant la valorisation des produits agricoles à forte typicité.

f) *Fermage citoyen* (Graphique 5i)

Cet idéal-type se caractérise par la levée de la contrainte foncière grâce à l'articulation entre un collectif d'investisseurs soucieux du développement d'un type particulier d'agriculture et, d'autre part, un agriculteur sans ou avec peu de terre. En France, l'association *Terre de liens* constitue un exemple de promotion de cet idéal-type. L'accès au foncier est sécurisé par des droits d'usages de long terme, voire des baux de carrière. La contractualisation est basée sur des convictions partagées. La segmentation des facteurs de production est relativement importante, en tout cas pour le foncier. La sécurisation de l'accès aux ressources foncières est importante. La dépendance au système financier est relativement faible : soit parce qu'elle ne concerne que les investissements en matériel ou bâtiments, soit par choix délibéré de limiter les investissements. La substitution du travail par du capital est variable. La diversification des revenus aussi. La commercialisation se fait souvent en proximité.

Cet idéal-type s'inscrit dans une double démarche, foncière et territoriale. Elle vise à dépasser la contradiction d'une agriculture familiale capitaliste peinant à assurer la transmission intra-familiale d'un capital productif en forte croissance, en permettant à des actifs non issus du monde agricole d'avoir accès au foncier. D'autre part, elle s'inscrit dans la volonté de renforcer les dynamiques territoriales là où la production d'aliments en proximité joue un rôle important.

Ce type de structure peut se développer lorsque des investisseurs ont la capacité de

mettre du foncier à disposition d'actifs agricoles. Cette mise à disposition étant contractuelle, elle permet d'orienter simultanément les modes de production dans leurs dimensions environnementales et sociales. On peut en trouver un équivalent dans les pays où le foncier, appartenant à l'État, est donné en usufruit à des privés, comme dans la plupart des pays communistes, avec des conditionnalités pouvant être techniques, sociales et / ou environnementales.

3.2.3. *Quelques éléments conclusifs sur les idéaux-types*

Les cas emblématiques que nous venons de présenter illustrent les processus majeurs qui, selon nous, caractérisent les évolutions des structures de production agricoles :

- Le « néo-nomadisme » illustre la diversification des revenus, hors de la production agricole
 - Le « courtier de production » est représentatif d'une segmentation poussée des facteurs de production
 - Les « fermes verticales » correspondent à une forme de financiarisation de l'économie verte
 - La « ferme collective » montre le renouvellement des formes de coopération dans le travail agricole
 - La « re-paysanisation » et le « fermage citoyen » illustrent le renouvellement d'un contrat social autour de l'alimentation par une refondation des relations marchandes.
- Toutes ces configurations pointent des ruptures avec le système agro-alimentaire marqué par une spécialisation des agricultures familiales produisant des matières premières standardisées pour l'industrie agro-alimentaire qui écoule sa production dans des grandes et moyennes surfaces de distribution.

CONCLUSION

En mettant en lumière les facteurs externes et internes déterminants des évolutions des structures et un certain nombre d'idéaux-types de structures, nous avons franchi une première étape vers la proposition de futurs possibles pour les structures agricoles d'un territoire, d'un pays, d'une région ou du monde. Nous avons montré que les struc-

85. Ce terme est repris du livre de Jan Douwe Van der Ploeg « Les paysans du XXI^e siècle. Mouvements de repaysanisation dans l'Europe d'aujourd'hui ». Éd. Charles Léopold Mayer, 2014.

tures peuvent être décrites non seulement par leur surface, leur production ou leur capital humain ou financier, mais aussi par le degré de segmentation de leurs facteurs de production, par le mode de sécurisation des droits, par l'origine de leurs capitaux, par la substitution du travail par le capital, par leurs modes de collaboration, par leurs sources de revenus et par leur rapport au consommateur final.

Les sept processus proposés sont dynamiques et permettent donc de réfléchir aux évolutions futures. En caractérisant les structures agricoles d'un pays à l'aide de cette double approche (par la taille et par les processus) et en comprenant les facteurs déterminants de leurs évolutions, il devient possible de faire une prospective des structures agricoles. La réflexion produite souligne également la diversité des fonctions qu'assume l'agricul-

ture : produire des aliments, d'abord, mais aussi fournir des services environnementaux, contribuer à l'aménagement des territoires ruraux et créer des emplois. Elle met en valeur la sensibilité des structures de production aux signaux des marchés ou aux incitations des politiques publiques, ainsi que l'importance des finalités individuelles que se fixent les producteurs agricoles (revenus, qualité de vie, insertion dans un territoire et une communauté, autonomie de décision, rapport à la nature, etc.). Il en résulte que, selon les objectifs individuels et collectifs poursuivis (maintien d'une importante population active dans l'agriculture, lutte contre la désertification rurale, augmentation des revenus et de la production disponible pour les villes ou les marchés internationaux...), il existe des structures plus ou moins appropriées.

Les auteurs considèrent donc clairement que l'agrandissement des structures de production n'est pas le seul horizon possible à l'échéance de 2050. Le champ des possibles reste largement ouvert, au moins tant qu'il existe de jeunes actifs intéressés par l'agriculture et ayant les moyens de réaliser leurs aspirations. Ils notent aussi l'importance des politiques publiques, tant pour impulser des évolutions que pour réguler les marchés ou l'accès aux ressources, notamment foncières. Enfin, il faut noter que la réflexion sur les structures de production ne peut, à elle seule, donner des indications sur les liens entre usages des sols et sécurité alimentaire. C'est donc dans l'intégration des différentes entrées de la prospective Agrimonde – Terra que ces liens pourront être renseignés.

ANNEXE DES STATISTIQUES LIMITÉES

L'organisation mondiale des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) est le principal fournisseur public de données primaires concernant la production agricole à l'échelle mondiale. D'autres institutions, comme la Banque mondiale, diffusent des données secondaires, c'est-à-dire dérivées de celles de la FAO ou, comme l'Organisation mondiale du commerce, se concentrent sur les données concernant les échanges et non la production.

Deux types de données de la FAO permettent d'analyser les structures agricoles à une échelle internationale. En premier lieu, la base FAOSTAT⁸⁶ contient des données sur le niveau d'utilisation des facteurs de production, c'est-à-dire les surfaces (agricole, arable, fourragère, en cultures permanentes, etc.), le stock de capital (capital animal, mécanisation, etc.) et la main d'œuvre (populations rurale, active agricole, etc.). Ces données sont disponibles sur une base annuelle pour des séries historiques relativement longues (depuis 1961 pour certains pays et certaines variables) et de façon relativement exhaustive pour l'ensemble des pays du globe (224 « pays » en 2011⁸⁷). Il ne s'agit cependant pas, systématiquement, de données « officielles » (c'est-à-dire notifiées directement à la FAO par les services statistiques nationaux), mais, selon le pays et / ou les années, de données « semi-officielles » (fournies à la FAO par une organisation internationale dont le pays est membre), de données indirectes (issues de diverses publications d'organismes nationaux officiels), de données d'expertise interne ou externe à la FAO, d'estimations réalisées par la division statistique de la FAO, voire d'estimations qualifiées de « manuelles ».

Cette première source contient des données de type macro-économique, c'est-à-dire agrégées à l'échelle du pays. Mais elles ne renseignent pas sur la répartition de ces facteurs entre structures de production. Sur ce point, il faut se tourner vers les données du deuxième type, celles du programme de Recensement mondial de l'agriculture (ou WCA pour *World census of agriculture*)⁸⁸. Il s'agit d'une compilation des rapports des enquêtes statistiques conduites dans les différents pays. Elles renseignent sur le nombre de structures, leur répartition par classes de taille, par statuts juridiques, etc. Mais ces rapports sont disponibles, selon les pays, en anglais, en français, en espagnol ou en portugais. De plus, les données qu'ils contiennent sont très hétérogènes en termes de définitions, d'années disponibles, de variables diffusées, etc. La FAO les consolide néanmoins par grandes périodes ou campagnes (*rounds* en anglais). Le WCA 1990 couvre ainsi les années 1986 – 1995, le WCA 2000 les années 1996 – 2005 et le WCA 2010, démarré en 2006 et toujours en cours, s'achèvera en 2015. Malgré ces analyses consolidées et l'étude plus particulière de tel ou tel pays, les données WCA sont en réalité peu adaptées pour une étude rétrospective, comparative et récurrente de l'évolution des structures à l'échelle globale et sur longue période. Ainsi, le rapport de la FAO présentant et analysant les données du WCA 2000 vient-il seulement d'être publié⁸⁹.

Le constat posé par la FAO dans le cadre de sa stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles est accablant : « *Le rapport d'évaluation*⁹⁰ a relevé que « la quantité et la qualité des données venant des sources nationales officielles connaissent une régression constante depuis le début des années quatre-vingt, particulièrement en Afrique ». Il s'est avéré que « les données officielles fournies par les pays africains sont à leur plus bas

*niveau d'avant 1961, un quart seulement des pays africains rapportant les données de production des cultures de base »*⁹¹. Au-delà des contraintes humaines, institutionnelles et financières, le rapport pointe une cause conceptuelle : « *le manque d'outils techniques, de méthodologie statistique et d'un cadre d'enquête adéquat pour soutenir les efforts de production de données* »⁹². Il formule dès lors le besoin de faire émerger un « *cadre conceptuel [traduisant] les perceptions politiques en langage statistique en identifiant le besoin d'un cadre d'enquête permettant de créer un lien entre l'exploitation comme unité économique et le ménage comme unité sociale, avec la terre qu'ils occupent au niveau de l'environnement naturel* »⁹³.

Cet objectif est un vrai défi tant, comme le montre notre article, une extrême diversité caractérise les structures de production agricoles, que ce soit à l'échelle d'un pays ou, *a fortiori*, à l'échelle mondiale. De surcroît, cette diversité est d'autant plus difficile à appréhender que la dimension purement productive est la plus souvent privilégiée dans les statistiques agricoles disponibles. La pluralité des sources de revenu, des modes de faire-valoir, de l'utilisation de ressources collectives, du degré d'insertion dans les marchés aux différentes échelles, etc. sont ainsi rarement renseignées dans les bases de données.

Une difficulté majeure réside dans l'absence d'une définition opératoire et uniforme à l'échelle mondiale de ce qu'est une « *structure agricole* ». Bien que reconnaissant qu'il s'agit là d'une question très complexe, la FAO utilise l'« *exploitation* » (*farm* en anglais) comme unité statistique de recensement et unité d'analyse. Reprenant celle déjà utilisée lors des campagnes précédentes, la FAO adopte ainsi une définition très large dans ses lignes directrices pour le WCA 2010 : « *Une exploitation agricole est*

86. <http://faostat3.fao.org/faostat-gateway/go/to/home/F>

87. Ce nombre est supérieur à celui des États car, dans la nomenclature de la FAO, certains d'entre eux sont renseignés comme plusieurs « pays » distincts. C'est par exemple le cas de la France pour laquelle les statistiques concernant la Guyane, la Polynésie, Saint-Pierre-et-Miquelon, etc., sont données de façon indépendante de celles concernant la métropole.

88. <http://www.fao.org/economic/ess/ess-wca/fr/>

89. FAO, 2013a.

90. FAO, 2006.

91. FAO, 2012, p. 1.

92. FAO, 2012, p. 3.

93. FAO, 2012, p. 4.

une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée, entièrement ou en partie, pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. La direction unique peut être exercée par

un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou une tribu ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'état. L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une

ou plusieurs régions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que main-d'œuvre, bâtiments agricoles, machines ou animaux de trait utilisés sur l'exploitation »⁹⁴

94. FAO, 2007, p. 25.

Bibliographie

- Agreste (2011). Recensement agricole 2010. Premières tendances. Agreste Primeur n°266.
- Anderson K., Martin W., Valenzuela E. (2006). The relative importance of global agricultural subsidies and market access. *World Trade Review* 5(3): 357-376.
- Anseuw W., Wily L. A., Cotula L., Taylor M. (2012). Land Rights and the Rush for Land, Findings of the Global Commercial Pressures on Land Research Project IIED, CIRAD, ILC.
- Aubry C., Chiffolleau Y. (2009). Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles. *Innovations agronomiques* 5: 53-67.
- Bahner T. (2011). Hamburg City Estates. Case study, Hamburg, Germany. In "Access to land for community connected farming. Seven case studies from the UK, Germany, Romania, France, Lithuania and Italy" (coll., 2011).
- Bairoch P. (1989) Les trois révolutions agricoles du monde développé : rendements et productivité de 1800 à 1985. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. Volume 44 Numéro 2 pp. 317-353.
- Barral S. (2013) Capitalisme agraire en Indonésie : les marchés du travail et de la terre comme déterminants des rapports salariaux dans les plantations de palmier à huile. *Revue de la régulation [En ligne]*, 13 | 1er semestre / Spring 2013, mis en ligne le 18 avril 2013.
- Bazin G., Bourdeau-Lepage L. (2011). L'agriculture dans les pays d'Europe centrale et orientale. Continuité et adaptation, *Économie rurale* 325-326.
- Béliers J.-F., Bonnal P., Bosc P.-M., Losch B., Marzin J., Sourisseau J.-M. (2013). Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques. Tome 1. *Rapport Cirad AFD*.
- Burnod P., Tonneau J.-P. (2013). Le foncier : facteur ou marqueur de l'évolution des agricultures ? *Cahiers Agricultures* 22(1): 4-9.
- Chinese Academy of Social Sciences, Indian National Science Academy, Indonesian Academy of Sciences, National Research Council, Science Council of Japan (2011). Preparing for the challenges of population aging in Asia. Washington (DC): National Academy Press.
- Costa C., Osborne M., Zhang X., Boulanger P., Jomini P. (2009). Modelling the Effects of the EU Agricultural Policy (www.pc.gov.au/__data/assets/pdf_file/0005/92777/european-agricultural-policy.pdf).
- Cotula L., Vermeulen S., Leonard R., Keeley J. (2009). Land grab or development opportunity? Agricultural investment and international land deals in Africa. IIED/FAO/IFAD.
- Courleux F. (2011). Augmentation de la part des terres agricoles en location : échec ou réussite de la politique foncière ? *Économie et Statistique* 444-445: 39-53.
- Davidova S. (2014). Small and semi-subsistence farms in the EU: Significance and development paths. *EuroChoices* 13: 5-9.
- Daviron B. (2002). Small farm production and the standardization of tropical products. *Journal of Agrarian Change* 2(2): 162-84.
- Deininger K., Byerlee D. (2010). The Rise of Large Farms: Drivers and Development Outcomes. WIDER Angle Newsletter.
- De Janvry A., Byerlee D. (eds) (2007). L'agriculture pour le développement. Rapport 2008 sur le développement mondial. Washington (DC): Banque mondiale.
- Descola, P. (2005). Par-delà nature et culture. Paris, Gallimard.
- Desriers M. (2011). Les productions se concentrent dans les exploitations spécialisées. Agreste Primeur n°272. Décembre 2011.
- Djurfeldt A. A., Jirstrom M. (2013). Urbanization and Changes in Farm Size in Sub-Saharan Africa and Asia from a Geographical Perspective, a review of the literature, Final paper for the 'Trends in Urbanization and Changes in Farm Size in Developing Countries: Implications for Agricultural Research', CGIAR's Independent Science and Partnership Council (ISPC).
- FAO (2003). La parité hommes-femmes et l'accès à la terre. Collection Etudes sur les régimes fonciers.
- FAO (2007). Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles. Volume 1 : Programme mondial du recensement de l'agriculture 2010. FAO, Rome (Italie).
- FAO (2012). Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Rapport n°56719-GLB, septembre 2010. FAO, Rome (Italie).
- FAO (2013a). 2000 World Census of Agriculture. Analysis and international comparison of the results (1996-2005). FAO, Rome (Italie).
- FAO (2013b). 2014 IYFF FAO Concept Note. FAO, Rome (Italie).
- Fernandez-Cornejo J. (2007) Off-Farm Income, Technology Adoption, and Farm Economic Performance/ERS-36. Economic Research Service/USDA.
- Fesquet V. (2013). Les fermes verticales, utopie ou réalité ? Tentative de typologie. Mémoire de fin d'études, Séminaire Architecture Projet Urbain Société, École Nationale d'Architecture de Paris La Villette, juillet 2013.
- Fraticelli M. (2011). La Coopérative Agricoltura Nuova. Étude de cas, Italie, Rome. Les Etudes d'Agter n°5, 28 p.
- Gemechu Abebe G. (2014) Off-farm Income and Technical Efficiency of Smallholder Farmers in Ethiopia- A Stochastic Frontier Analysis. ISSN 1401-4084. Grataloup C. (2007). Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde. Paris : A. Colin.
- Hervieu B., Purseigle F. (2009). Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. *Études Rurales* 1(183): 177-200.
- Hoppe R. A., MacDonald J. M. (2013). Updating the ERS Farm Typology. Economic Information Bulletin Number 110, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.
- Jayne T. S., Anriquez G., Collier E. (2013). African agriculture toward 2030: changes in urbanization and agricultural land dynamics and their implications for CGIAR research. A Foresight Study of the Independent Science and Partnership Council.

- Lavigne Delville P. (2010). Sécurisation foncière, formalisation des droits, institutions de régulation foncière et investissements. Pour un cadre conceptuel élargi. *Revue des Questions Foncières* 1: 5-34.
- Lavigne Delville P., Hochet P. (2005). *Construire une gestion négociée et durable des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'ouest*. Rapport final de l'étude financée par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, dans le cadre du projet de recherche INCO-CLAIMS.
- Leavy J., Smith S. (2010). Future farmers: youth aspirations, expectations and life choices. *Future Agricultures*.
- Losch B., Fréguin-Gresh S., White, E. (2011). Rural Transformation and Late Developing Countries in a Globalizing World. A Comparative Analysis of Rural Change. Final Report of the RuralStruc Program, Revised Version. Washington, DC: World Bank.
- Losch B. (2012). L'agriculture, le défi de l'emploi et les impasses du débat international sur le développement. *Note préparatoire au colloque « Évolution du marché international du travail, impacts des exclusions paysannes »*, 16 octobre 2012, *Cirad-AFD*.
- Lowder S. K., Skoet J., Signh S. (2014). What do we really know about the number of farms and family farms in the world. Background paper for The State of Food and Agriculture 2014. ESA Working Paper No. 14-02. FAO, Rome (Italie).
- Marquez S., Ramos A. (2012). Las políticas diferenciadas para la agricultura familiar en el MERCOSUR. Contribución del diálogo político al diseño de las políticas públicas y la institucionalización. IFAD.
- Masters W. (2013). CGIAR ISPC foresight study on urbanization and farm size in developing countries: Implications for agricultural research. Synthesis document presented at the 7th meeting of the ISPC, 25-27 March 2013.
- Mazoyer, M., Roudart L. (1997). L'histoire des agricultures du monde: du néolithique à la crise contemporaine. Paris : Seuil.
- McMillan M.S., Rodrik D. (2011). Globalization, structural change and productivity growth. NBER Working Paper 17143, Cambridge (MA).
- Mendras H. (1976) [2000]. Sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie. Armand Colin Coll. U.
- Moore B. (1966). Social Origins of Dictatorship and Democracy: Lord and Peasant in the Making of the Modern World. Boston, Bacon Press.
- Proctor F., Lucchesi V. (2012). Small-scale farming and youth in an era of rapid rural change. London, The Hague: Hivos.
- Quesnel A. et del Rey C. (2005). La construcción de una economía familiar de arquipielago. Movilidad y recomposicion de las relaciones intergeneracionales en el medio rural mexicano. Estudios demográficos y urbanos. Vol. 20. N°2 (59). pp 197-228.
- OCDE (2005). *Multifunctionality in Agriculture: Evaluating the degree of jointness, policy implications*. Paris: OECD.
- Pouliquen A. (2001). Les structures et politiques agricoles des PECO sous fortes contraintes budgétaires : quelles transitions vers l'intégration européenne ? *Notes et Études Économiques* 13: 9-47.
- Rastoin J.-L., Ghersi G. (2010). Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Paris : Quae.
- Schwoob M. H. (2012). Sécurité alimentaire en Chine : quels arbitrages ? Quels acteurs ? Working paper, Iddri.
- Tchayanov A. V., 1923 [1990]. L'organisation de l'économie paysanne. Paris : Librairie du Regard.
- Timmer C. P. (2009). A world without agriculture. The structural transformation in historical perspective. Washington (DC): The AEI Press.
- UN-DESA (2013). World Population Prospects: The 2012 Revision, Volume I: Comprehensive Tables ST/ESA/SER.A/336. United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.
- Vandembroucke P. (2013). Transformation de l'unité de production agricole : d'une exploitation sectorielle à une exploitation agricole territoriale. Exploitations agricoles, agriculteurs et territoires dans les Monts du Lyonnais et en Flandre intérieure de 1970 à 2010. Thèse de Doctorat en Géographie, Aménagement et Urbanisme présentée à l'Université Lumière Lyon 2.
- Van der Ploeg J. D. (2008), The new peasantries: struggle for autonomy and sustainability in an era of Empire and Globalization. Sterling, Earthscan.
- Vatn A. (2002). Multifunctional agriculture: some consequences for international trade regimes. *European Review of Agricultural Economics* 29(3): 309-327.
- White B. (2011). Who will own the countryside? Dispossession, rural youth and the future of farming. Rotterdam: International Institute of Social Studies.
- Wiggins S., Kirsten J., Llambí L. (2010). The Future of Small Farms. *World Development* 38 (10): 1341-1348.
- Woodhouse, P. (2010). Beyond Industrial Agriculture? Some Questions about Farm Size, Productivity and Sustainability. *Journal of Agrarian Change* 10(3): 437-453.
- World Bank (2003). Reaching the rural poor: a renewed strategy for rural development. The World Bank, Washington DC (États-Unis).
- World Bank (2007). World Development Report 2008: Agriculture for Development. The World Bank, Washington DC (États-Unis).
- World Bank (2010). Rising Global Interest in Farmland Can It Yield Sustainable and Equitable Benefits? September 7, 2010. The World Bank, Washington DC (États-Unis).